



Plan Climat Air Energie Territorial de Chartres métropole

Plan d'actions du PCAET

Version finale adoptée



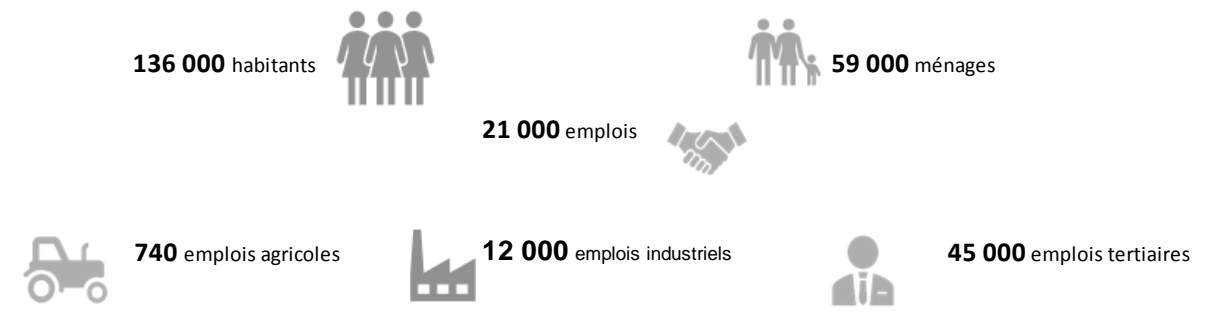
CHARTRES
MÉTROPOLE

TABLE DES MATIERES

I. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX	4
A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL : DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES PORTEES PAR LE SECTEUR RESIDENTIEL, LES TRANSPORTS ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES ; DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE MAJORITAIREMENT ISSUES DU SECTEUR AGRICOLE	4
B. DES OBJECTIFS A LONG TERME COHERENTS AVEC LA LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE ET LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE	6
C. LE COUT DE L'INACTION	7
II. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS DU PCAET	9
A. UN PERIMETRE ET UN CONTENU ENCADRE PAR LA LOI	9
B. UNE CONSTRUCTION EN COHERENCE AVEC LA STRATEGIE DU TERRITOIRE	10
C. UNE DEMARCHE COCONSTRUITE AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE ET LES DYNAMIQUES EXISTANTES	11
D. UNE CONSTRUCTION ITERATIVE EN LIEN AVEC L' EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATEGIQUE (EES)	13
III. LE PLAN D' ACTIONS	14
A. AS1 : PROMOUVOIR LA SOBRIETE ET AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE DES BATIMENTS	15
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	15
2. <i>Fiches actions</i>	16
B. AS2 : DEVELOPPER UNE MOBILITE ADAPTEE A LA DIVERSITE DE L' ESPACE ET RESPECTUEUSE DE L' ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE 21	
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	21
2. <i>Fiches actions</i>	22
C. AS3 : DEVELOPPER UN MODELE D' AGRICULTURE PLUS RESPECTUEUX DE NOTRE SANTE ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT	28
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	28
2. <i>Fiches actions</i>	29
D. AS4 : DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET L' USAGE DE PRODUITS BIOSOURCES.....	34
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	34
2. <i>Fiches actions</i>	35
E. AS5 : MOBILISER LES FORCES DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES	39
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	39
2. <i>Fiches actions</i>	40
F. AS6 : AMENAGER LE TERRITOIRE DANS LA LOGIQUE D' UNE RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET VISANT L' AMELIORATION DE LA QUALITE DE L' AIR.....	44
1. <i>Cadrage stratégique et cohérence des actions</i>	44
2. <i>Fiches actions</i>	45
ANNEXE : OUTIL DE SUIVI	51

I. Synthèse du diagnostic et des enjeux

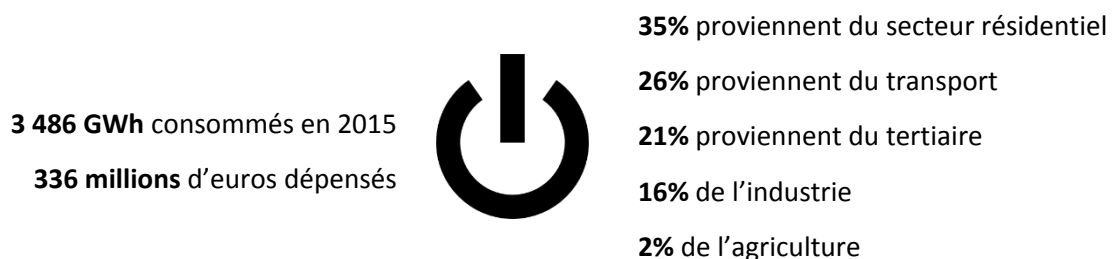
A. Diagnostic territorial : des consommations énergétiques portées par le secteur résidentiel, les transports et les activités économiques ; des émissions de gaz à effet de serre majoritairement issues du secteur agricole



Chartres métropole rassemble 136 000 habitants, répartis entre 66 communes.

Les caractéristiques démographiques et urbaines du territoire font du secteur résidentiel le principal consommateur d'énergie, devant le secteur des transports. Cette seconde caractéristique met en avant les enjeux de mobilités entre les zones plus rurales du territoire et la ville-centre de Chartres.

Chartres métropole porte aussi une activité économique tertiaire, industrielle et agricole importante. Ces trois secteurs représentent à eux trois 39% des consommations énergétiques du territoire, et 41% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).



L'agriculture, avec la prédominance des exploitations de grandes cultures sur le plateau de la Beauce est une des spécificités du territoire, permettant d'assurer une capacité nourricière essentielle. Cette spécificité se traduit dans le profil des émissions de gaz à effet de serre du territoire : 17% des émissions de gaz à effet de serre proviennent du secteur agricole.

770 000 tonnes de CO₂ équivalent
émises en 2010
6,5 teqCO₂/hab contre 5 en moyenne
en France



- 29%** proviennent du transport
- 25%** proviennent du secteur résidentiel
- 17%** proviennent du secteur agricole
- 14%** du secteur tertiaire
- 10%** de l'industrie
- 5%** des déchets

La production d'énergie renouvelables et de récupération s'élevait en 2016 à 530 GWh. Elle couvrait alors environ 15% des besoins énergétiques du territoire. Elle était issue à 59% de la filière biomasse et 34% de la filière éolienne, déjà bien présentes sur le territoire.

530 GWh produits en 2016
34% issus de l'éolien
59% issus de la biomasse



15% des besoins énergétiques du territoire sont couverts par les EnR&R



La qualité de l'air est plutôt un atout de l'agglomération, en particulier relativement à la région parisienne voisine. Des zones d'exposition fortes existent cependant, en particulier à proximité des principaux axes routiers, ainsi que l'exposition à certains polluants issus de l'activité agricole et industrielles (NH₃), NO_x.

L'objectif d'une transition énergétique et climatique territoriale est de consolider les dynamiques économiques, sociales et culturelles en y intégrant les enjeux liés au climat, à la fois au niveau de la contribution de ces dynamiques aux émissions de gaz à effet de serre et aux polluants mais aussi au niveau de leur capacité d'adaptation face aux impacts prévus du changement climatique. Elle permet également de diminuer la facture énergétique du territoire et ainsi d'en stimuler l'attractivité.

B. Des objectifs à long terme cohérents avec la loi de transition énergétique et la Stratégie Nationale Bas Carbone

La stratégie, coconstruite avec les partenaires du territoire vise un niveau d'ambition cohérent avec les orientations nationales et régionales tout en prenant en compte les caractéristiques territoriales.

Il s'agit ainsi de réduire à l'horizon 2050 de 43% les consommations énergétiques du territoire.

Les efforts de réductions des consommations se concentrent surtout sur les **produits pétroliers** au profit de sources de chaleur renouvelable (méthanisation, solaire thermique, chaleur fatale et biogaz). Les résultats détaillés à horizon 2021, 2026, 2030 et 2050 sont présentés en annexes.

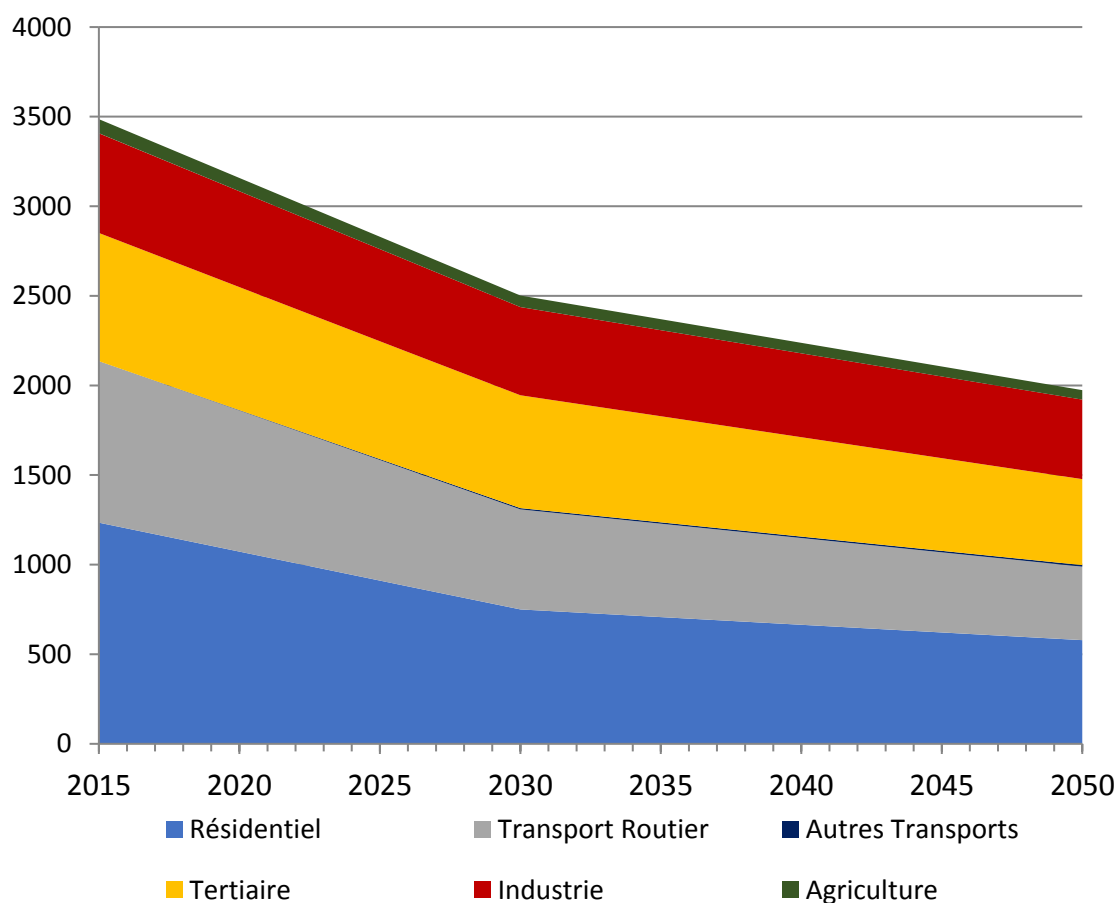


FIGURE 1 : REDUCTION DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES PAR SECTEUR EN GWh (TRAITEMENT EXPLICIT)

Les réductions des consommations entraînent une diminution de la facture énergétique (produits pétroliers, gaz, électricité et bois) du territoire. Cette dernière passe de **335 M€/an à 223 M€/an en 2050** en prenant en compte une évolution des prix du gaz et des produits pétroliers tels qu'ils sont décrits dans la vision 2030- 2050 de l'ADEME.

Au niveau des Gaz à effet de serre, il s'agira de tendre vers une réduction de 58% d'ici 2050 des émissions de gaz à effet de serre.

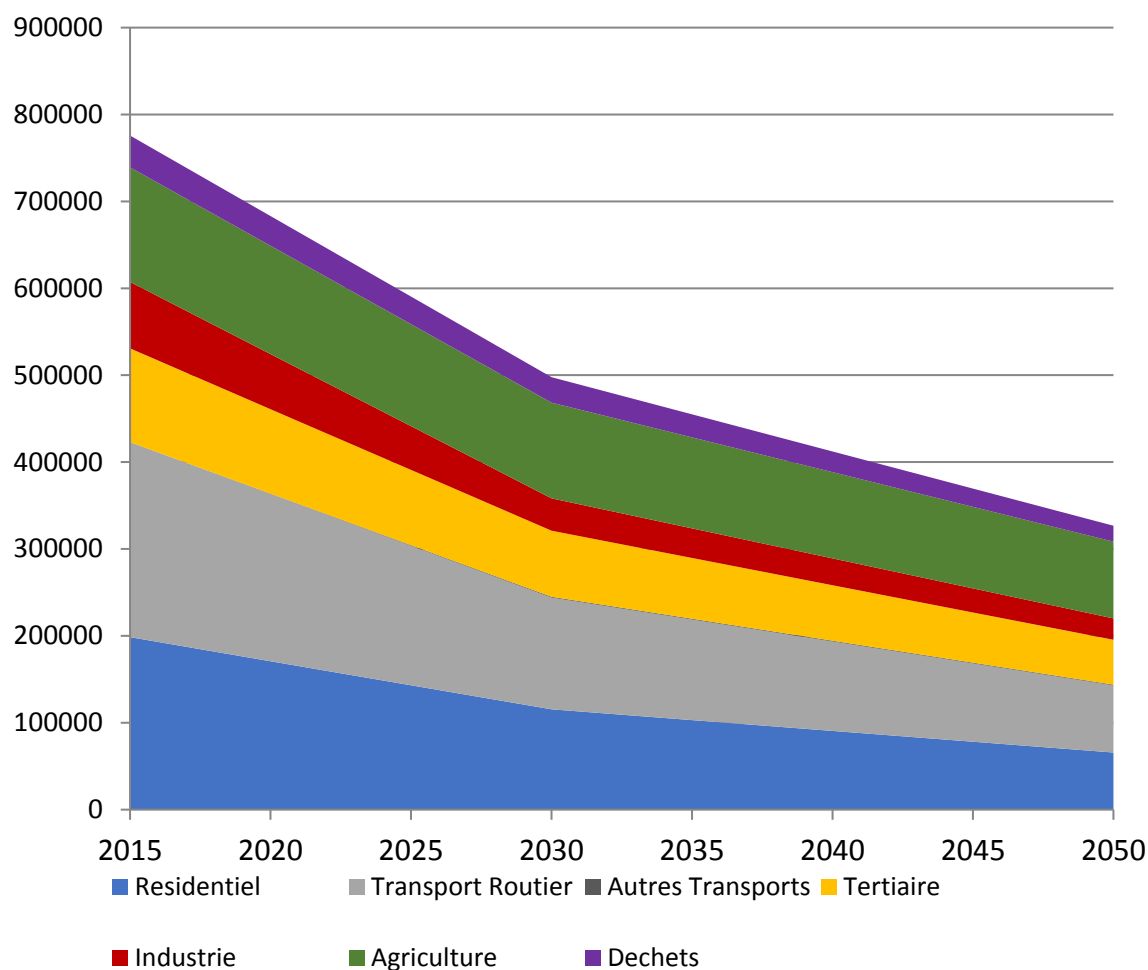


FIGURE 2 : REDUCTION DES EMISSIONS DE GES EN TCO₂EQ PAR SECTEUR
(TRAITEMENT EXPLICITE)

Les concentrations de polluants atmosphériques dépendent à la fois de la pollution importée (pollution de fond) et de polluants émis sur le territoire. Si les polluants émis ne constituent pas l'unique levier d'action pour améliorer la qualité de l'air, ils restent un levier d'action efficace à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Les actions de réduction des consommations énergétiques et de gaz à effet de serre possèdent pour la plupart des co-bénéfices sur la qualité de l'air, à l'exception de la promotion du chauffage au bois qui peut, dans certains cas émettre des particules. Il conviendra donc de déployer une attention particulière à ce sujet. Une attention sera également portée à la réduction de l'exposition des habitants aux polluants.

C. Le coût de l'inaction

L'évaluation économique du coût de l'inaction en termes de politiques climat air et énergie est difficile à évaluer à l'échelle d'un territoire. Au niveau du climat et de l'énergie, le coût de l'inaction sera

majoritairement lié à l'évolution de la facture énergétique du territoire et des impacts liés aux conséquences du changement climatique. Toutefois, ces impacts sont complexes, à la fois économiques et non économiques, et dépendent du niveau de réchauffement mondial donc in fine du niveau d'action au niveau mondial.

Cependant, il est possible de donner quelques éléments de réflexion chiffrés. Ces éléments issus d'estimations au niveau mondial ou national, possèdent intrinsèquement un niveau d'incertitude élevé. En les appliquant à l'échelle de Chartres Métropole (en prenant l'hypothèse que le territoire coïncide avec une moyenne mondiale), un niveau d'incertitude supplémentaire est ajouté. Il est donc nécessaire de les interpréter avec précaution.

Au niveau de l'inaction climatique, le rapport Stern publié en 2006 et mentionné dans le guide ADEME *PCAET Comprendre, construire et mettre en œuvre*, estime qu'au niveau mondial, le coût de l'action nécessaire est d'1% du PIB mondial. Le coût de l'inaction est quant à lui estimé entre 5% et 14% pour les impacts économiques et jusqu'à 20% si on intègre une estimation monétaire des impacts non économiques. Rapporté au nombre d'habitants de Chartres Métropole (136 373 en 2015) et le PIB annuel Français par habitant (38 476€ en 2017), on obtient les estimations indicatives suivantes :

- **Coût de l'action** : 52 millions d'euros (tout acteurs confondus : Union européenne, Etat, Région, acteurs économiques, acteurs associatifs, et tout type d'actions : recherche, gouvernance, implémentation...)
- **Coût de l'inaction**
 - Hypothèse basse à 5% du PIB : 260 millions d'euros
 - Hypothèse forte à 20% du PIB : 1 milliards d'euros

Le coût socio-économique de la pollution atmosphérique est estimé quant à lui entre 68 et 97 milliards d'euros par an en France. Son coût non sanitaire est estimé à 4,3 milliards d'euros par an. En rapportant ces estimations au nombre d'habitants, cela induit un coût socio-économique compris entre 140 et 200 millions d'euros par an à l'échelle de Chartre Métropole.

II. Méthodologie de construction du plan d'actions du PCAET

A. Un périmètre et un contenu encadrée par la loi

La démarche de construction du plan d'action est encadrée par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte et son décret d'application. 2 points principaux encadrent la démarche :

La loi et le décret d'application définissent tout d'abord le **périmètre du plan d'actions** « *Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L.100-2 du code de l'énergie* » Les thématiques précisées dans le décret sont :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire ;
- La maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- La production et consommation des énergies renouvelables ;
- La livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- Les productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- L'évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- L'adaptation au changement climatique.

Le plan d'actions doit en outre **contenir des éléments précis** : « *[Le plan d'actions] précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées* ». Le programme d'actions doit donc contenir :

- Un descriptif (fiche action ou feuille de route) ;
- Les personnes désignées comme pilotes de ces actions ;
- Les moyens à mettre en œuvre ;
- Les conditions de mise en œuvre techniques et financières ;
- Les partenariats souhaités ;
- Les résultats attendus ;
- Les indicateurs ;
- Etc.

B. Une construction en cohérence avec la stratégie du territoire

Le Diagnostic a permis en premier lieu de définir les potentialités du territoire et les spécificités de chaque secteur, de chaque commune.

Ensuite, la phase de Stratégie a décliné les objectifs nationaux en fonction des caractéristiques du territoire en vue de définir une Vision à long terme du territoire, au regard des enjeux Climat, Air et Energie. Cette Vision s'est déclinée en axes stratégiques afin d'articuler les principaux leviers d'actions du territoire dans une approche cohérente. Le Plan d'Actions a ainsi pour ambition d'orienter le développement du territoire vers le scénario volontariste retenu en mettant en œuvre un portefeuille d'actions opérationnelles par axe stratégique.

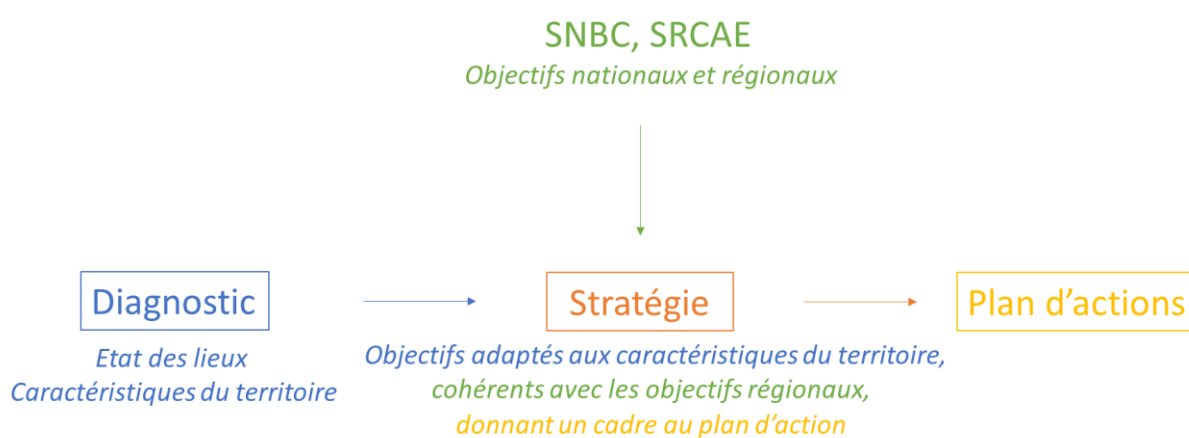


FIGURE 3 : ARTICULATION DES ENJEUX METHODOLOGIQUE DE LA DEMARCHE PCAET

Les axes stratégiques retenus par Chartre métropole sont :

- AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
- AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé
- AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement
- AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés
- AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques
- AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

C. Une démarche coconstruite avec les partenaires du territoire et les dynamiques existantes

Le plan d'actions doit également prendre en compte les acteurs du territoire et les actions déjà engagées afin d'inscrire la dynamique du plan d'actions dans un ancrage territorial et rendre le plan d'actions le plus opérationnel possible.

4 ateliers ont été organisés sur une soirée avec les partenaires du territoire, les élus et les services de l'Agglomération. Au cours de ces ateliers, un recensement des actions en cours, des propositions d'actions possibles et une priorisation des actions ont été organisés autour des enjeux :

- « Mobilité et qualité de l'air » ;
- « Energie et économie » ;
- « Agriculture et adaptation au changement climatique » ;
- « Bâtiment et aménagement du territoire ».

Les ateliers suivaient le déroulé suivant :

16h30	15'	<i>Accueil</i> Présentation générale sur l'état d'avancement du PCAET, les objectifs et les grandes lignes du déroulé de l'après-midi
16h45	10'	Début en atelier. Rappel des objectifs de l'atelier et du déroulé. Rappel des axes stratégiques retenus.
16h55	65'	Présentation de enjeux, du périmètre et des pistes d'actions identifiées en séminaire stratégique Proposition d'ajouts/modifications par les participants Relance de l'animateur sur la base d'un vivier d'actions pré-identifiées
18h00	10'	Vote des participants sur les actions identifiées comme prioritaires
18h10	15'	<i>Pause – possibilité d'une tournante entre les deux ateliers</i>
18h25	5'	<i>Retour en atelier</i> Présentation des actions prioritaires sélectionnées par le groupe précédent et de méthode de travail pour caractériser les actions
18h30	40'	Mise en place de binôme ou trinômes pour rédiger les fiches-actions
19h10	10'	Restitution en groupe des propositions de fiches-actions

Les ateliers ont permis de détailler des fiches actions, qui ont ensuite été reprises dans le plan d'action présenté plus bas, après différents allers-retours avec les acteurs concernés et l'évaluation environnementale et stratégique.

Le public a également été intégré dans la démarche, en particulier lors de la réunion publique qui s'est tenue le 24 juin. Les participants ont pu à la fois recevoir des informations sur le diagnostic et la stratégie envisagée par le territoire, et ont été invités à prendre position sur les actions envisagées, et à en proposer de nouvelles.

Les participants ont reçu un questionnaire pour qu'ils mettent en avant les 5 pistes d'actions qui leur semblaient prioritaires parmi celles envisagées à ce stade. Les actions les plus mises en avant étaient les suivantes :

- Déployer une campagne d'informations portant sur la transition énergétique et écologique
- Créer une gouvernance sur les enjeux de mise en cohérence et de développement des itinéraires cyclables
- Mettre en place un plan d'éducation et de sensibilisation autour d'une alimentation plus respectueuse de notre santé et environnement
- Mettre en place un plan de végétalisation globale pour les zones d'habitation (IBC, bandes fleuries, gestion durable, initiatives citoyennes)
- Sensibilisation du public à la protection de l'environnement et aux enjeux climatiques

Ces actions ont été conservées dans le plan d'actions final ou ont été fusionnées avec d'autres.

Enfin, des propositions ont été faites par les participants, dont certaines sont venues enrichir le plan d'actions :

- « Développer les parkings périphériques à coûts réduits »
- « Transports en commun gratuits »
- « Accélérer la mise en œuvre de plan d'aménagement des pistes cyclables et piétonnes notamment liaisons intercommunales »
- « Inventer un "réseau" de pistes cyclables dédiés, visibles, denses sur toute l'agglomération et communiquer dessus »
- « Contribuer à un développement de programmes concrets de sensibilisation pour tous les scolaires et leurs familles »
- « Favoriser une agriculture biologique locale (diminution des engrais, des utilisations d'énergie fossiles...) »
- « Penser à utiliser des végétaux adaptés aux augmentations de températures futures (baisse d'arrosages, augmentation des zones ombragées pour diminuer les effets de canicules en limitant les variations de températures, augmentation de la biodiversité...) »
- « Planter des bandes fleuries pérenne (sans changer les fleurs 2 fois par an) en mettant des plantes favorisant la biodiversité (plantes utiles plus qu'ornementales) »
- « Diminution des transports de marchandises ; diminution des arrosages en lien avec les restrictions d'eau découlant des augmentations de températures »
- « Augmenter la surface boisée de l'agglomération : planter des arbres »
- « Promouvoir le zéro déchet »
- « Communiquer/éduquer/faire de la pédagogie envers la population (ex : pacte-transition.org) »

D. Une construction itérative en lien avec l'Évaluation Environnementale et stratégique (EES)

Le plan d'action a été co-construit avec les acteurs du territoire et élaboré en parallèle de l'EES. Celle-ci a permis d'évaluer les incidences potentielles des actions au fur et à mesure de l'élaboration, pour en estimer les impacts positifs et négatifs, et les ré-orienter.

Ce travail s'est matérialisé sous la forme d'un travail sur les fiches actions par le bureau d'étude en charge de l'EES, et par la présence de Florence Daumas, en charge de l'EES, lors du COPIL d'orientation du plan d'actions en juin 2019. Cela a permis de mettre en garde les membres du COPIL sur les points de vigilance vis-à-vis de certaines actions ou de pointer des axes importants n'ayant pas été traités, ce qui a permis par la suite de retravailler certaines actions ou en ajouter de nouvelles au plan d'actions, lors des phases d'échange entre la collectivité, le bureau d'étude et les partenaires.

III. Le plan d'actions

Le plan d'action a été construit selon les 6 axes stratégiques définis précédemment.

Chaque fiche reprend la même structure, présentant le contexte, les objectifs, le mode opératoire, le porteur, les partenaires à mobiliser, les conditions de succès, le public ciblé, les co-bénéfices attendus, et des indicateurs de suivi (pour suivre le cours de l'action) et de résultat (pour en estimer les impacts).

De plus, des éléments de budget ont été pris en compte, avec le formalisme suivant :

- € action entre 0 et 50 000 €
- €€ action entre 50 000 et 150 000€
- €€€ action entre 150 000 et 500 000€
- €€€€ action entre 500 000 et 1 000 000€
- €€€€€ action supérieure à 1 000 000€

Enfin, des éléments de calendrier ont également été intégrés, avec trois niveaux sur les 6 ans du PCAET, certaines actions ayant vocation à durer au-delà de celui-ci :

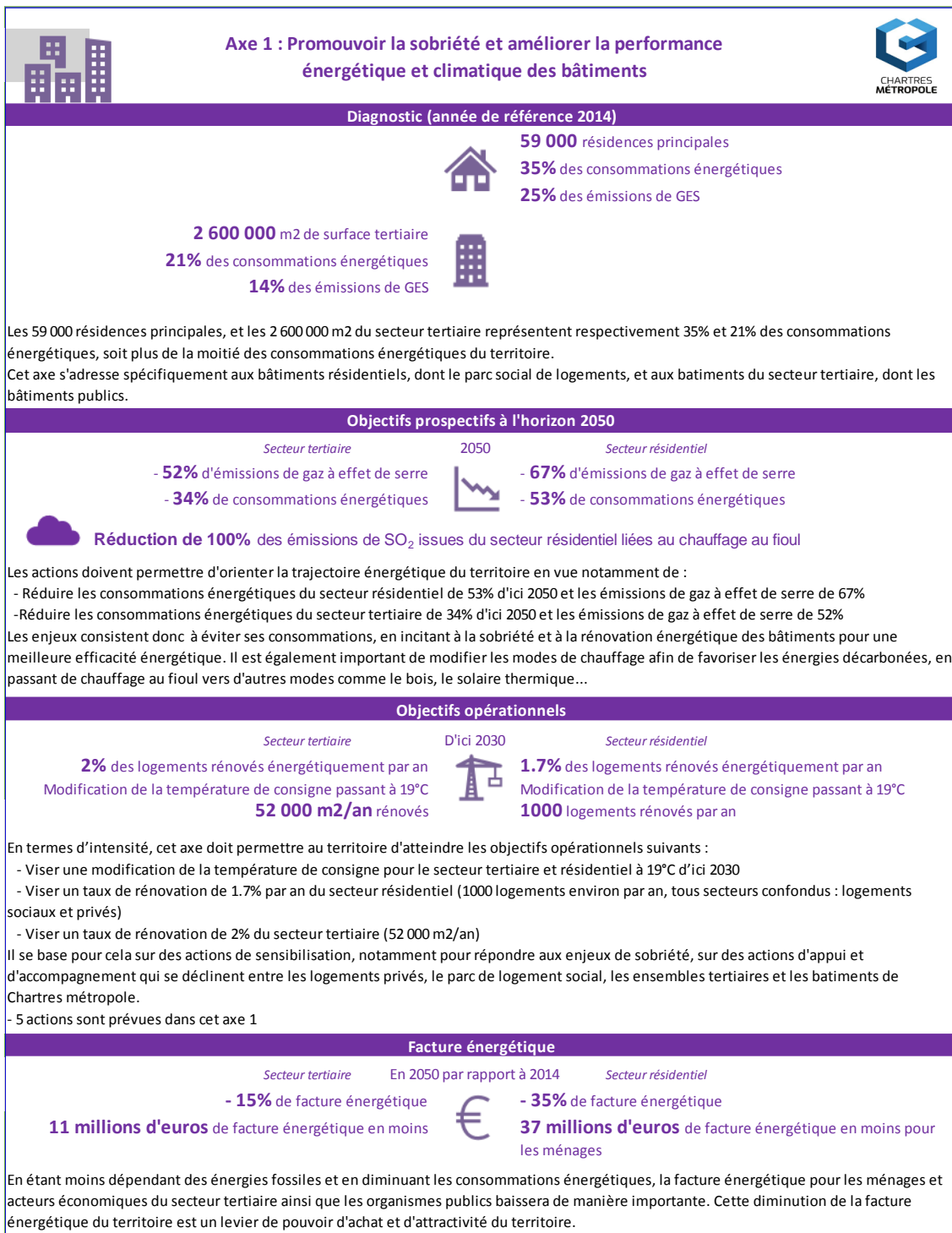
Court terme : 0 à 2 ans

Moyen terme : 2 à 4 ans



Long terme : plus de 4 à 6 ans (et plus)

A. AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions

		Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026			
AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments					
Déployer une campagne d'informations portant sur la transition énergétique et écologique					
Typologie de l'action	Nouvelle action	(✓)	Atténuation	✓	Adaptation
					Qualité de l'air
					✓
Contexte et enjeux					
Chartres métropole s'est fixé pour objectif d'atteindre 1000 logements rénovés thermiqueüent par an. Pour atteindre cet objectif, il faut massifier la rénovation. Cela passe notamment par de la sensibilisation.					
Objectif					
Faire le lien entre les particuliers et les outils existants, informer et rassurer les particuliers afin de lutter contre les démarchages abusifs, sensibiliser les particuliers à la transition énergétique et écologique.					
Mode opératoire					
1/ Etendre la thermographie aérienne déjà programmée par Chartres métropole sur la ville de Chartres à d'autres communes de l'agglomération. Organiser des ballades thermographiques par SOLIHA et l'EIE, pour participer à cette campagne d'information. 2/ Déployer le programme DEPAR 2019-2020 (Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation) avec La Poste sur le reste de l'agglomération, dans la continuité de la première convention 2017-2018 ,pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, 3/ Mettre en place de dispositifs visant à être au plus « près » des particuliers sans pour autant verser dans la démarche intrusive : mettre en place une initiative type « Bus info énergie » notamment sur les communes rurales, 4/ Mettre en place des évènements permettant aux particuliers d'être sensibilisés / de monter en compétence sur la question de la réduction des consommations et de la transition écologique de façon ludique au travers des défis de la mobilisation citoyenne sur la transition énergétique et écologique.					
Conditions de succès					
Des synergies seront possibles avec le développement des EnR&R à l'échelle des logements (axe 4)					
Initiateur / Facilitateur			Partenaires		
Chartres métropole, Espace Infos Energie, SOLIHA			Région Centre-Val-de-Loire		
Budget			Pérénisation		
€€€			Court terme : x Moyen terme : Long terme :		
Public ciblé			Co-bénéfices		
Propriétaires (thermographie aérienne et ballades thermographiques), Ménages en situation de précarité énergétique Habitants des communes rurales Autres citoyens			Facture énergétique, économie locale, lutte contre la précarité énergétique		
Indicateurs de suivi			Indicateur de résultat		
- Nombre de clichés de la thermographie distribués - Nombre de ballades thermographiques organisées et Nombre de participants - Nombre de dossiers réalisés dans le cadre de DEPAR			- Nombre de familles ayant participé aux défis - Nombre de logements rénovés		

AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Animer et suivre la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de Chartres métropole (Chartres RENOV HABITAT)

Typologie de l'action	Nouvelle action		Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	--	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Mis en place en mai 2018, Chartres Rénov' Habitat est un service gratuit de Chartres métropole qui accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique, de réhabilitation et/ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Objectif

Répondre aux différentes sollicitations des particuliers (propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires), simplifier leurs démarches en garantissant des conseils neutres et gratuits et favoriser les innovations en facilitant l'accès à l'information.

Mode opératoire

La plateforme Chartres Rénov' Habitat vise un objectif de 1 000 rénovations par an d'ici 2021.
1/ Accueillir les habitants et les orienter dans leurs projets de rénovation énergétique, de réhabilitation et/ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.
2/ Informer sur les aides mobilisables et accompagner le montage des dossiers de subventions, notamment dans le cadre de l'OPAH.

Conditions de succès

L'action nécessitera la structuration d'une filière locale d'artisans pour mettre en œuvre les rénovations

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	Tous les partenaires de la convention cadre
Budget	Pérénisation
€€€€€	Court terme : Moyen terme : Long terme : x
Public ciblé	Co-bénéfices
Habitants de Chartres métropole	Economie locale (emplois non délocalisables), lutte contre la précarité énergétique
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre de contacts - Nombre de groupements d'artisans - Coût des travaux	- Nombre de chantiers (différencier la rénovation globale) - Gain énergétique des logements rénovés

AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Réaliser un programme de rénovation du patrimoine de Chartres métropole

Typologie de l'action	Nouvelle action		Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
Contexte et enjeux								
Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés afin de rénover le parc de bâtiment de la collectivité énergivore. La labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) de l'agglomération obtenu en 2016, a permis d'accélérer la politique locale en matière de développement durable et notamment de rénovation.								
Objectif								
Encourager les services de l'agglomération à poursuivre la réalisation de travaux de rénovation du parc de bâtiments de l'Agglomération afin de diminuer les consommations énergétiques et l'empreinte carbone du territoire.								
Mode opératoire								
1/ Poursuivre les efforts réalisés voire d'amplifier les travaux de rénovation en s'appuyant sur la politique impulsée par l'Etat en terme de rénovation des bâtiments au travers de divers financements : les Certificats d'Economies d'Energie, par exemple, et sur les autres financements disponibles comme le Plan Isolation de la Région Centre Val de Loire. 2/ Pour faciliter la réalisation de travaux, des solutions pourront être apportées aux communes (COEP, Groupement de commandes...) en ce qui concerne la réalisation d'audits énergétiques préalable aux travaux de rénovation et indispensables pour orienter le choix des travaux.								
Conditions de succès								
L'action devra être menée en concertation avec les communes, pour atteindre une taille critique permettant de mettre en place des groupements d'achats.								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Chartres métropole					Communes Région Centre Val-de-Loire ADEME Energie 28			
Budget					Pérenisation			
€€€€€					Court terme : Moyen terme : x Long terme : x			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Services techniques de l'agglomération Habitants et visiteurs de Chartres métropole (pour l'exemplarité)					Réduction de la facture énergétique de Chartres métropole Exemplarité auprès des habitants			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
- Nombre d'audits réalisés - Nombre de bâtiments rénovés ou de travaux réalisés					- Gain énergétique observé sur les bâtiments rénovés			

AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Sensibiliser à l'économie circulaire dans la filière bâtiment : production de granulats de construction à partir de bétons de démolition

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	
Contexte et enjeux								
La filière des bâtiments représente, sur le territoire, un axe à fort potentiel en ce qui concerne le développement de l'économie circulaire. En effet, des constructions utilisant des granulats recyclés sont déjà en cours sur l'agglomération (exemple : projet « le onze » par le promoteur Pierre et Territoire).								
Objectif								
Former/informer un panel d'acteurs à l'économie circulaire dans les chantiers de démolition/construction/rénovation tout en adaptant l'information au public visé.								
Mode opératoire								
Ainsi il s'agira au travers de cette fiche, de participer au développement de l'économie circulaire dans cette filière, par les étapes suivantes : 1/ Structurer le réseau d'acteurs présent sur le territoire, 2/ Sensibiliser tous les acteurs sur l'intérêt de l'économie circulaire et en les mettant en relation, 3/ Déployer des formations sur l'économie circulaire et en adaptant le sujet des formations au public visé : o Elus, o Maîtres d'ouvrage/maître d'œuvre, o Entreprises/artisans. 4/ Réaliser un suivi de leurs attentes après cette formation D'autre part, un travail va être mené avec les bailleurs sociaux et les Régis de Quartier afin de valoriser (par le réemploi, la réparation, ou le recyclage) les équipements et le second œuvre des bâtiments amenés à être démolis. Pour cela il est prévu, au préalable, la réalisation d'un diagnostic sur l'état de vétusté des différents éléments. Ce projet sera mené sur des logements pilotes début 2021 puis pour les autres démolitions prévues d'ici 4 ans.								
Conditions de succès								
Implication des acteurs, sensibiliser les acteurs sur ce sujet								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Ville de Chartres					Chartres métropole CERIB Bailleurs Régis de Quartier			
Budget					Pérénisation			
€					Court terme : x Moyen terme : Long terme :			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Entreprises et acteurs de la filière bâtiment					Economie locale			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
- Nombre de personnes formées - Nombre de formations					Nombre ou poids des équipements et du second œuvre valorisés			

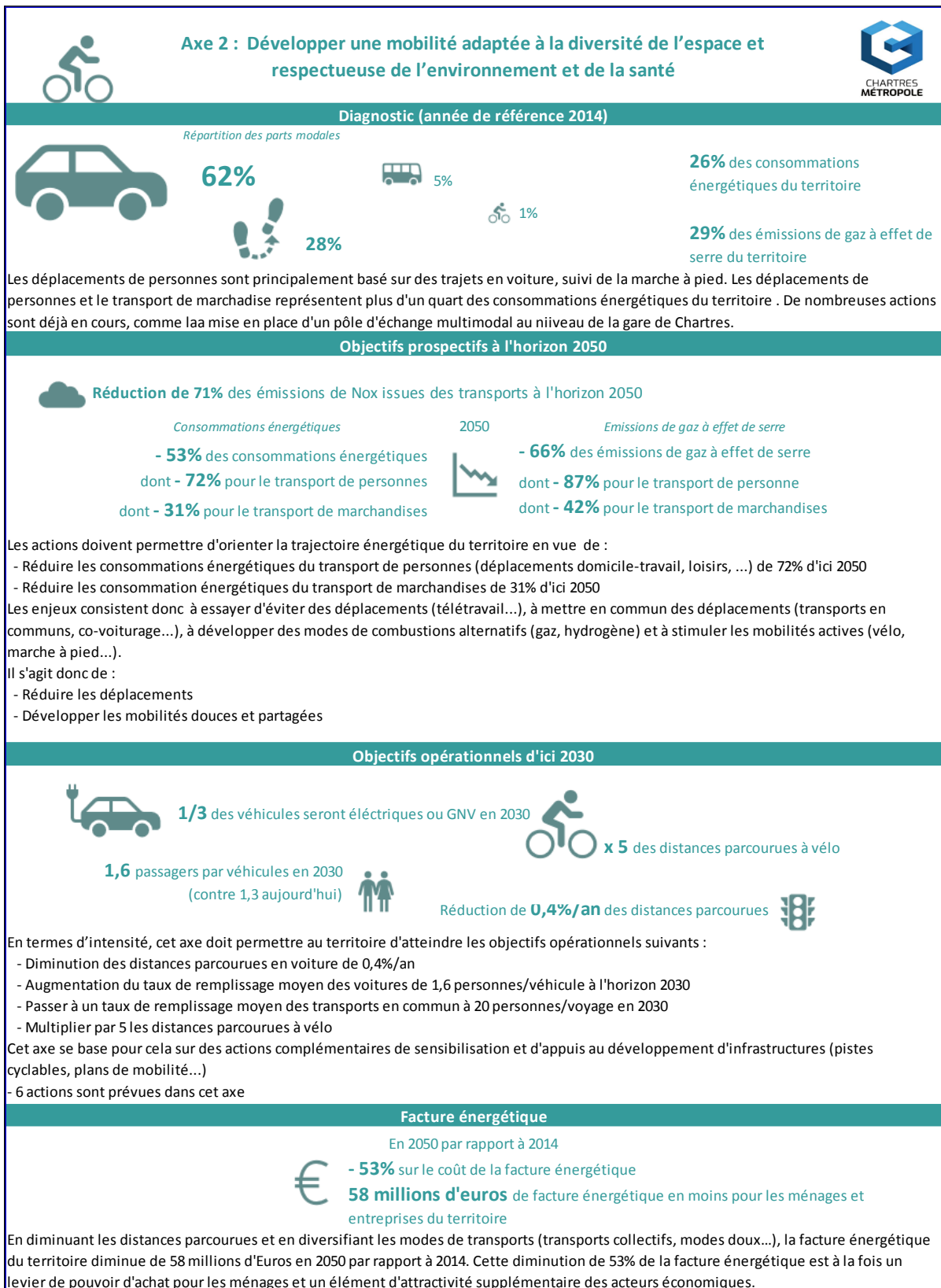
AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Utiliser des granulats recyclés au niveau des chantiers de construction/rénovation du territoire

Typologie de l'action	Nouvelle action		Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	
Contexte et enjeux								
La SARL Poullard est une entreprise implantée en Eure-et-Loir spécialisée dans la démolition depuis 40 ans. S'il y a encore une vingtaine d'années les déchets de démolition partaient en enfouissement, beaucoup ont pris conscience que cela ne pouvait durer et qu'il fallait trouver une solution.								
Objectif								
Développer l'économie circulaire dans le secteur des bâtiments en utilisant dans les chantiers de construction/rénovation, les bétons provenant des chantiers de démolition et préalablement transformés en granulats recyclés.								
Mode opératoire								
L'entreprise Poullard sous la marque Granudem et avec l'appui du CERIB (Centre d'Etude et de Recherche de l'Industrie des Bétons) a réfléchi et mis au point un processus capable de faire des granulats de construction à partir de bétons de démolition. Aujourd'hui les ventes de sable et de graviers se font localement mais l'entreprise Poullard souhaite développer son processus Granudem à l'échelle nationale et internationale.								
Conditions de succès								
Communication large auprès des acteurs concernés par la construction; prendre en compte la croissance de l'entreprise								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Entreprise Poullard					CERIB Région Centre-Val de Loire Conseil Départemental 28			
Budget					Pérénisation			
€€€					Court terme : Moyen terme : Long terme : x			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Entreprises et acteurs de la filières bâtiment					Economie locale,			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
- Nombre de chantiers utilisant des Granulats Recyclés sur le territoire - Tonnes de Granulats Recyclés utilisés/vendus					Estimation des GES évités			

B. AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Déployer un programme de sensibilisation, d'éducation et de communication sur les mobilités actives et partagées

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Dans un contexte d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et du prix de l'énergie, Chartres métropole souhaite mettre l'accent dans son PCAET, sur le développement des mobilités actives et partagées en commençant auprès d'un public-cible : les jeunes.

Objectif

Développer les mobilités actives et partagées sur le territoire en commençant par des actions de sensibilisation, d'éducation et de communication auprès de la population et notamment des écoles.

Mode opératoire

Plusieurs actions pourront être mises en place dans les écoles :

- 1/ Créer des listes d'inscription pour le covoiturage pour faciliter les démarches et la prise de contact,
 - 2/ Travailler en concertation avec les associations de parents d'élèves pour le développement d'actions comme par exemple l'organisation de ramassages scolaires avec différents modes de déplacement suivant les besoins : à pied (pédibus), transports en commun, vélos...,
 - 3/ Organiser des échanges avec les professeurs sur la problématique afin d'apporter des conseils et des solutions,
 - 4/ Communiquer auprès des parents sur les avantages de la mobilité active (sur la santé, sur la réalisation d'économies...),
- Cette liste est bien évidemment non exhaustive. En effet, la réalisation de cette action aura pour objectif global de travailler avec la génération des futurs consommateurs pour revoir la mobilité de demain. Elle aura aussi pour but de pérenniser les actions en anticipant, notamment, le départ fréquent des personnes de l'association des parents d'élèves.

Conditions de succès

Implication des écoles, communication auprès des parents

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	Écoles Autres acteurs du territoire comme par exemple le Conseil Départemental ou la Région
Budget	Pérenisation
€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
élèves et parents d'élèves	Création de dynamiques locales
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'écoles et d'enfants sensibilisés - Nombre d'actions mises en place	



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Réaliser un Plan de Déplacement (Inter) Administration à l'échelle de la collectivité (et d'autres administrations)

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Dans le cadre de l'ouverture du pôle administratif, la collectivité souhaite intégrer les enjeux liés à la mobilité des agents.

Objectif

Favoriser et développer l'utilisation des transports en commun et/ou des transports actifs et partagés en proposant des solutions adaptées au mieux à la situation de chacun

Mode opératoire

Plusieurs solutions vont être apportées :

- 1/ Mettre en place d'un dispositif afin d'inciter les agents de la collectivité à utiliser le vélo dans le cadre de leurs déplacements de tous les jours en bénéficiant d'un abonnement de location de vélo à assistance électrique (VAE), à prix réduit. Ceci sera couplé avec une carte ouvrant droit à l'utilisation du réseau urbain de transport en commun pour un nombre de voyages annuel défini.
- 2/ Construire un nouvel abri-vélo sécurisé interne à la collectivité avec une porte dotée d'un contrôle d'accès et bornes de rechargement pour les VAE.
- 3/ Mettre en service des vélos à assistance électrique dans le cadre professionnel afin de limiter l'utilisation des voitures de service.
- 4/ Développer un service de mise en relation et de développement du covoiturage avec d'autres administrations (services de l'Etat et du département) voire des établissements privés présents en centre-ville tout en s'appuyant sur l'existant.

Conditions de succès

Pour être un succès, l'action devra s'appuyer sur les démarches existantes sur le territoire et se coordonner avec les autres services

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	Préfecture d'Eure-et-Loir
Budget	Pérénisation
€€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Agents de Chartres métropole	Santé, diminution du trafic, réduction de la facture énergétique de l'agglomération
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'utilisations des vélos de service - Nombre de personnes ayant souscrit à l'abonnement vélo - Nombre de personnes utilisant le service de covoiturage	



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Créer une gouvernance sur les enjeux de mise en cohérence et de développement des itinéraires cyclables

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Etant donné que la compétence « aménagement des pistes cyclables » appartient aux communes de l'agglomération, il n'est pas mené de réflexion d'ensemble sur le développement des itinéraires cyclables à l'échelle du territoire et des territoires attenants adapté au besoin des utilisateurs.

De manière générale, la création d'une gouvernance aura pour but de favoriser les déplacements actifs de la population (dans le cadre personnel mais aussi professionnel) et d'avoir un premier élément de réponse aux objectifs mis en avant dans la loi sur les mobilités (LOM) notamment en terme de continuité des aménagements cyclables.

Objectif

Mettre en place une instance de concertation afin de développer des itinéraires cyclables de manière cohérente et adaptés au besoin

Mode opératoire

- 1/ Mettre en place une gouvernance entre les communes de Chartres métropole autour des aménagements cyclables
- 2/ Faire un point sur l'existant afin d'accélérer les projets en cours et en étude et d'en initier de nouveaux.
- 3/ Apporter de l'expertise et un avis auprès des maîtres d'ouvrage sur les projets en question.
- 4/ Mutualiser l'information et réunir les acteurs du territoire afin de favoriser les échanges.

Conditions de succès

Cette action nécessitera une volonté des communes d'intégrer le dispositif, dans la mesure où la compétence leur revient.

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	Communes Service transport Associations vélo (FUB, etc.)
Budget	Pérénisation
€	Court terme : x Moyen terme : x Long terme : x
Public ciblé	Co-bénéfices
Communes du territoire	Santé, diminution du trafic
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre/longueur des itinéraires cyclables (reliés) - Nombre de projet(s) en étude/en cours/réalisé(s)	Part modale du vélo



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Créer une plateforme multimodale sur le pôle gare

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Le quartier de la gare présente des dysfonctionnements urbains majeurs liés aux mauvaises conditions de circulation à ses abords, notamment aux heures de pointe, et à une rupture dans le tissu urbain marquée par l'emprise des voies ferrées. En lien avec les objectifs forts du Plan de Déplacements Urbains de Chartres métropole d'augmenter la part modale des transports en commun au dépend de la voiture particulière, une restructuration du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Chartres est prévue

Objectif

Faciliter et augmenter les déplacements multimodaux par la création d'un pôle d'échanges attractif et efficace et limiter l'usage de la voiture

Mode opératoire

- 1/ Mettre en place de nouveaux abris-vélos sécurisés,
- 2/ Créer un parking souterrain, dépose minute et stationnements spécifiques deux-roues,
- 3/ Déplacer la gare routière à côté du futur équipement plurifonctionnel culturel et sportif et création d'un certain nombre de quais,
- 4/ Créer des voies spécifiques au bus et de nouveaux arrêts de bus,
- 5/ Créer des voies cyclables et piétonnières,
- 6/ Créer une passerelle permettant d'assurer la liaison entre l'équipement plurifonctionnel culturel et sportif, la plateforme multimodale, d'une part et le parvis de la gare SNCF où sont localisés un grand nombre d'arrêts de bus,
- 7/ Mettre en place une signalétique avec écrans connectés permettant l'information en temps réel des transports en commun.

Conditions de succès

Large communication auprès du public

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Ville de Chartres AMO : SPL Chartres Aménagement	Chartres métropole Région Centre Val-de-Loire SNCF Conseil départemental 28 Etat
Budget	Pérenisation
€€€€€	Court terme : x Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Tous habitants et visiteurs de Chartres métropole	Attractivité de la ville, amélioration des flux, du trafic, bien-être des habitants
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'abonnements de train en gare de Chartres - Fréquentation des abris-vélos et du parking souterrain - Fréquence des bus et durée moyenne des temps d'arrêts	Part modal vélo Part modale transports en commun



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Mettre en place de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

L'attractivité croissante de l'agglomération et de ses pôles d'activité conduit Chartres métropole à poursuivre les efforts en faveur de déplacements performants et durables. En 2014, le Plan des Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération a dressé un état des lieux précis des principaux axes de circulation et des besoins à venir, en zone urbaine comme dans les secteurs péri-urbains.

Objectif

Réduire l'omniprésence de la voiture et fluidifier le trafic par la mise en place de nouvelles lignes de bus performantes qui répondent aux besoins des usagers avec les BHNS:

- La rapidité et la régularité des bus ;
- L'amplitude horaire du service et la fréquence élevée des passages ;
- Le confort et la modernité des véhicules ;
- L'accessibilité des stations pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- L'information en temps réel des voyageurs sur l'ensemble des lignes.

Mode opératoire

4 directions sont en prévision :

- o Vers le nord-est : quartier Madeleine, Plateau Nord-Est, parc commercial et de loisirs, parc des expositions.
- o Vers le sud-ouest : centre-ville de Chartres, quartier des Carreaux et de Bruxelles à Lucé.
- o Vers le sud-est : quartier des Clos, Hôpitaux de Chartres et zone économique Est.
- o Vers l'ouest : centre-ville de Chartres, quartier Tallemont et secteur économique ouest de Mainvilliers.

Pour arriver à un tel niveau de performance, plusieurs aménagements sont prévus :

- Des voies réservées aux bus.
- Des voies cyclables et piétonnes adaptées.
- Un traitement paysager privilégié.
- Des priorités aux carrefours pour les bus.
- Des carrefours et giratoires étudiés au cas par cas, afin de garantir le meilleur temps de parcours.

Conditions de succès

Implication des élus, large diffusion et communication auprès des habitants

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Ville de Chartres AMO : SPL Chartres Aménagement	AMO technique : SETEC
Budget	Pérénisation
€€€€€	Court terme : Moyen terme : x Long terme : x
Public ciblé	Co-bénéfices
Tous habitants et visiteurs de Chartres métropole	Attractivité de la ville, diminution du trafic
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Amplitude horaire - Nombre de bus - Fréquence en heure de pointe et heure creuse - Durée d'un trajet moyen - Nombre d'arrêts	Part modale transports en commun



AS2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

Proposer des prestations de logistiques et de services écoresponsables pour les professionnels de l'agglomération chartraine

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

Diminuer les émissions de GES sur le territoire et les embouteillages en évitant, aux camions de livraison, de venir jusque dans le centre-ville, d'une part,
Inciter au compostage, à la récupération et valoriser les déchets, d'autre part.

Objectif

- Créer une dynamique locale, vertueuse, responsable et multipartenariale grâce aux prestations existantes sur le territoire pour favoriser des solutions écoresponsables et dynamiser l'évolution des pratiques des professionnels de l'agglomération
- Développer les synergies entre les projets d'acteurs locaux pour réduire l'impact environnemental des professionnels

Mode opératoire

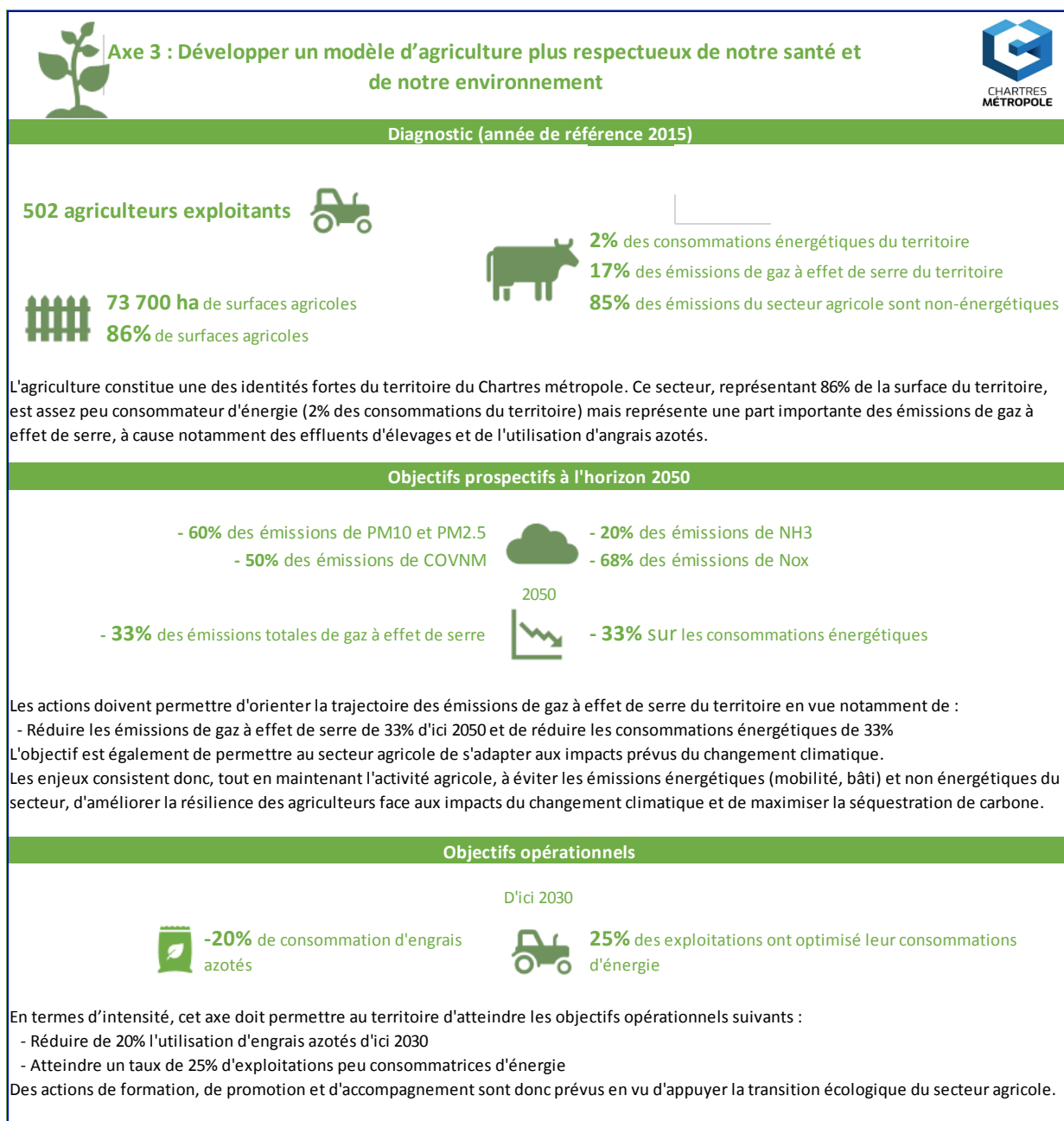
1/ Mutualiser des prestations existantes sur le territoire pour inciter les artisans – commerçants à faire évoluer leurs pratiques :
- Approvisionnement responsable : « Livraison à ma porte », service de livraison depuis la périphérie jusqu'au centre-ville en vélo-cargo à assistance électrique, lancé en mai 2019 sur Chartres en partenariat avec les transporteurs.
- Développement de prestations de livraisons écologiques du commerçant vers son client final et entre professionnels – « Livraison à ma porte »
2/ Réfléchir autour de la collecte et de la valorisation de déchets des professionnels (bio déchets, verre, etc.) grâce à une logistique et des prestations écoresponsables :
- Collecte en vélo-cargo – « Livraison à ma porte »
- Compostage des déchets des professionnels – Régie de quartier : Reconstruire Ensemble
- Revalorisation, récupération – Reconstruire Ensemble et 3R
- Promotion de la mobilité douce, de la logistique écoresponsable et des prestations écoresponsables en réflexion auprès des professionnels locaux - CMA 28 (informations ciblées, opération Eco-Défis, évènements, ...) et « Livraison à ma porte »

Conditions de succès

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Livraison à ma porte CMA28 Régies de quartier Reconstruire Ensemble et 3R	Chartres métropole Autres acteurs locaux
Budget	Pérénisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Artisans et commerçants	Diminution du trafic, réduction des GES
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Quantité de marchandises livrées en Vélo-Cargo - Nombre de commerçants faisant appel au service	- Estimation quantité de CO2 évitée - Tonnes de déchets compostés-valorisés-récupérés

C. AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions



Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026



AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

Créer un PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL sur Chartres métropole

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
Contexte et enjeux								
La transformation du secteur agricole en vue de renforcer sa résilience au changement climatique et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, nécessite également une stimulation par la demande. La mise en place d'un projet alimentaire territorial permet de travailler sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole locale et de formaliser les dynamiques possibles.								
Objectif								
Fédérer les acteurs du secteur de l'alimentation, augmenter la production et la consommation de proximité, promouvoir une alimentation saine et responsable, améliorer les conditions d'accès								
Mode opératoire								
La mise en place d'un projet alimentaire territorial passera par les étapes suivantes : 1/ Réaliser un diagnostic alimentaire partagé : état des lieux du territoire reposant sur un ensemble d'acteurs locaux (agriculteurs, collectivités, professionnels de l'alimentation, acteurs de l'économie sociale et solidaire, société civile...) 2/ Définir collectivement une stratégie : définir un programme d'actions structurantes sur le territoire à moyen/long terme, dans le but d'améliorer l'accès à une alimentation locale et maintenir/favoriser l'installation en agriculture. Le programme d'actions portera sur 6 thématiques maîtresses : économie alimentaire, culture/gastronomie, nutrition/santé, environnement, urbanisme et aménagement du territoire 3/ Prioriser et mettre en oeuvre le plan d'actions. 4/ Evaluer la démarche et le projet alimentaire territorial								
Conditions de succès								
Il convient de noter que d'autres PAT sont en cours ou en réflexion sur les territoires. Les conclusions et actions qui en découleront devront être pris en compte pour la construction d'un PAT sur Chartres métropole afin d'assurer la synergie des projets.								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Chambre d'agriculture, en co-portage avec Chartres métropole					Conseil Départemental, Région Centre Val de Loire, Etat, Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, coopératives agricoles, agriculteurs, association Terres d'Eure-et-Loir, plateforme logistique SCIC Sur le Champ			
Budget					Pérénisation			
€€€					Court terme : Moyen terme : x Long terme : x			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Agriculteurs, citoyens, structures d'accompagnement, collectivités					Santé, économie locale			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
Nombre de participants aux réunions de travail pour élaborer le projet Nombre de partenaires du projet					Part des produits locaux servis en restauration collective Nombre Exploitations impliquées dans les circuits courts Nombres d'outils de transformations et de commercialisation créés			



AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

Accompagner le développement des filières agricoles en circuit court à bas impacts sur l'environnement

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Le développement de filières agricoles en circuits courts à bas impacts environnementaux est une opportunité qui mériterait d'être étudiée plus précisément. Les nouvelles cultures à identifier, potentiellement favorables à la qualité de l'eau, n'ont pas vocation à remplacer les cultures existantes mais devront s'intégrer dans les assolements afin de permettre à l'agriculture locale de se diversifier tout en sécurisant ses revenus.

L'étude a pour objet l'identification des cultures intéressantes pouvant alimenter une filière locale, existante ou à créer. De manière générale, elle devra permettre de retenir 3 à 6 cultures/filières potentiellement développables sur le territoire et fournira au maître d'ouvrage tous les éléments nécessaires à leur mise en œuvre.

Objectif

En créant des débouchés en circuits courts permettant de pérenniser les cultures concernées et l'emploi agricole, cette action vise à améliorer le bilan carbone des produits consommés sur le territoire et augmenter les surfaces agricoles en culture nécessitant peu ou pas d'intrants chimiques.

Mode opératoire

L'accompagnement du développement de nouvelles filières devra passer par une étape d'identification et une étude de faisabilité. Il pourra se décomposer sur les étapes suivantes :

- 1/ Réaliser une étude préliminaire portant sur 2 volets : identification de filières pertinentes, étude de faisabilité de 3 à 6 cultures jugées prioritaires.
- 2/ Partager les conclusions de l'étude de faisabilité et définir, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial, des projets ou actions à initier et/ou accompagner.
- 3/ Suivre la mise en place de sites pilotes et valoriser les conclusions de la démarche
- 4/ Etudier la pertinence de répliquer la démarche à d'autres filières ou d'autres sites

Conditions de succès

La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial permettra de faciliter la mise en place de cette démarche et pourra également s'appuyer sur les conclusions de l'étude de faisabilité.

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Direction du cycle de l'eau de Chartres métropole	Agence de l'eau Seine Normandie Région Centre
Budget	Pérennisation
€ par an	Court terme : x Moyen terme : Long terme : <input type="checkbox"/> Mis en place à court terme pour une pérennisation sur le long terme
Public ciblé	Co-bénéfices
Agriculteurs	Biodiversité, économie locale
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
Nombre de cultures/filières retenues	Surfaces obtenues en cultures à bas niveau d'intrants Tonnage de Produits commercialisés localement



AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement							
Coconstruire des formations valorisant la biodiversité au service de l'aménagement, de la productivité du système d'exploitation							
Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air
Contexte et enjeux							
<p>Ce projet initié en 2019 par plusieurs réunions de concertation au sein de l'établissement vise à aboutir au développement d'une action innovante et exemplaire sur la thématique de "la biodiversité au service de l'aménagement et de la productivité du système d'exploitation du Lycée agricole ».</p> <p>S'appuyant sur les enjeux du territoire, de l'EPL, des enseignants et sur les contraintes liées à un établissement d'enseignement (calendrier solaire, exploitation...), le projet visera à coconstruire avec les apprenants comme acteurs essentiels, les enseignants et les différents acteurs partenaires, un scénario agroécologique adapté à l'exploitation de leur établissement, afin d'améliorer les services écosystémiques de l'exploitation de l'EPL et de le rendre productif et résilient. Il permettra le développement de la pédagogie des infrastructures agroécologiques innovantes (herbacées et arborées) à l'origine de l'amélioration de la biodiversité, de la qualité de l'eau (captage) et des services écosystémiques (pollinisation, régulation) ...</p>							
Objectif							
<p>Développer un plan d'actions agroécologique participatif basé sur l'aménagement et le paysage et visant à améliorer la biodiversité, la résilience et la productivité du système d'exploitation du Lycée agricole de la Saussaye (services écosystémiques, préservation de la ressource en eau, amélioration TVB...), s'appuyant sur l'action pédagogique (exploitation comme support d'apprentissage, dimension participative des jeunes, enjeu de transition)</p>							
Mode opératoire							
<p>La mise en place de ces formations passera notamment par les étapes suivantes :</p> <p>1/ Capitaliser sur la démarche de concertation initiée en 2019 et mobiliser les partenaires. 2/ Coconstruire avec les apprenants ds scénarios agroécologiques adaptés 3/ Sensibiliser autour de l'agroécologie au sein de l'EPL et vers l'extérieur 4/ Suivre la démarche 5/ Valoriser la démarche et communiquer</p>							
Conditions de succès							
<p>Le projet intégrera les enjeux d'eau (captage) et de biodiversité (TVB) de l'agglomération de Chartres.</p>							
Initiateur / Facilitateur				Partenaires			
Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole « La Saussaye »				Association Hommes et Territoires, Chambre d'agriculture 28, Ministère de l'agriculture, Bergerie Nationale, MNHN, Chartres métropole, Région Centre-Val de Loire, Réseau Agrifaune...			
Budget				Pérennisation			
II				Court terme : x Moyen terme : Long terme : Mis en place à court terme pour une pérennisation sur le long terme			
Public ciblé				Co-bénéfices			
Apprenants de EPL « La Saussaye », citoyens				Pédagogies actives, biodiversité			
Indicateurs de suivi				Indicateur de résultat			
Nombre de professeurs et d'apprenants impliqués dans l'action Document de suivi spatio-temporel de l'action.				Nombre et qualité d'infrastructures implantées			



AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

Promouvoir l'agroforesterie sur le territoire de l'agglomération

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
Contexte et enjeux								
<p>L'agroforesterie consiste à planter des arbres au sein des systèmes de cultures plus traditionnels. Cette association permet entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'améliorer l'efficacité de l'eau dans les parcelles en limitant l'évaporation et les montés en température du sol, - De piéger efficacement l'azote sous les cultures grâce à l'enracinement profond des arbres, - De piéger du carbone atmosphérique dans le bois des arbres, - D'augmenter la biodiversité en favorisant le développement d'habitats pour les animaux. 								
Objectif								
Promouvoir l'agroforesterie auprès des agriculteurs en passant par de la communication et formation et augmenter les surfaces en agroforesterie sur le territoire de l'agglomération.								
Mode opératoire								
<p>L'action reposera sur les 3 leviers d'engagement suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Communiquer auprès des agriculteurs sur les aires d'alimentation de captages 2/ Former et animer un groupe de travail pour les agriculteurs volontaires 3/ Développer une aide individuelle à la mise en place de projet d'agroforesterie pour les exploitants volontaires (via les partenaires) 								
Conditions de succès								
Des synergies seront possibles avec l'action "Coconstruire des formations valorisant la biodiversité au service de l'aménagement, de la productivité du système d'exploitation"								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Direction du cycle de l'eau de Chartres métropole					Agence de l'eau Seine Normandie Région Centre			
Budget					Pérennisation			
€ par an					Court terme : x Moyen terme : Long terme : <input type="checkbox"/> Mis en place à court terme pour une pérennisation sur le long terme			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Agriculteurs					Séquestration carbone, biodiversité			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
Nombre d'agriculteurs formés/concernés					Surface convertie à l'agroforesterie			



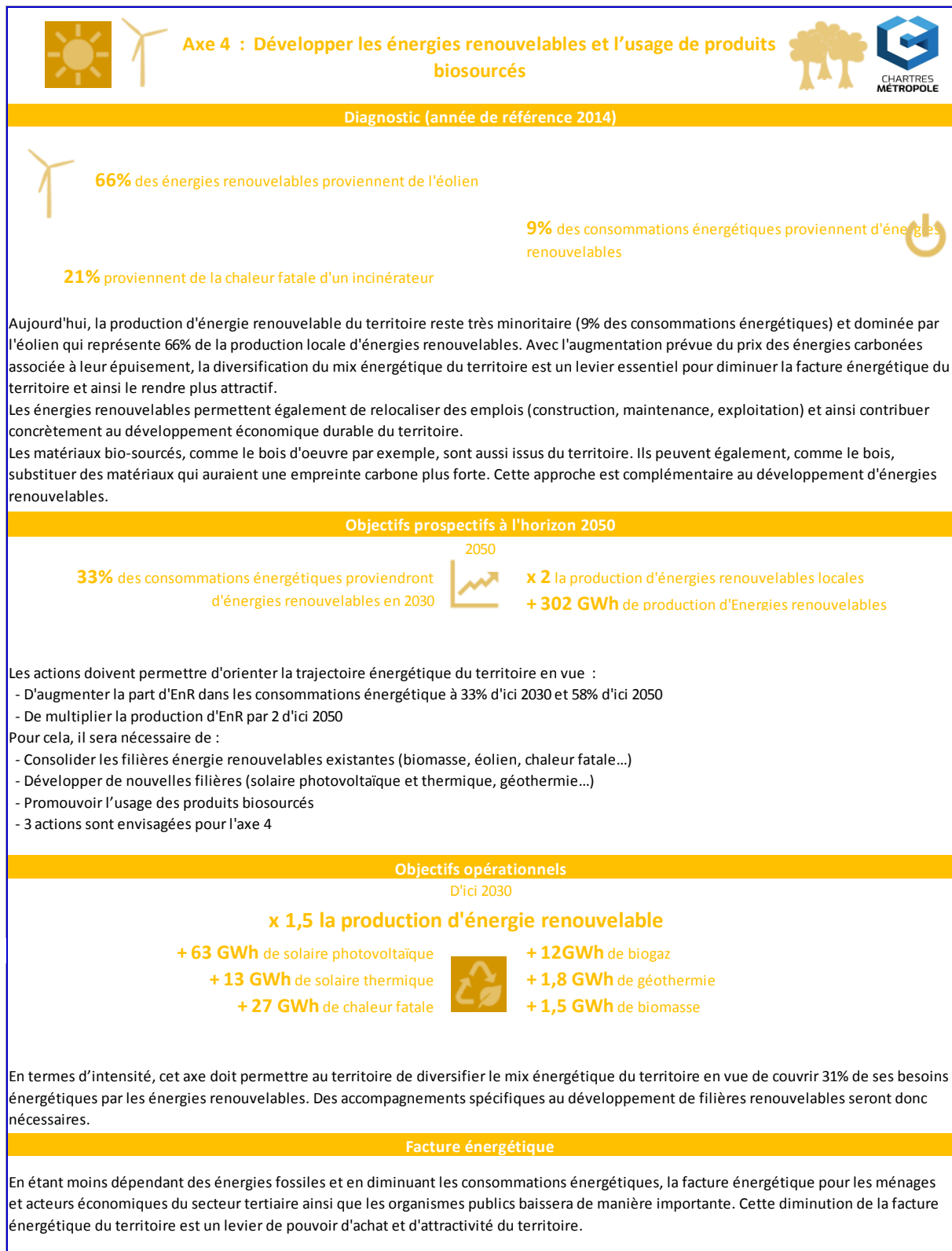
AS3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

Optimiser la gestion des intercultures par les couverts végétaux

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
Contexte et enjeux								
<p>Cette action consistera à aider financièrement, techniquement et/ou matériellement les agriculteurs qui souhaitent implanter des couverts végétaux en intercultures.</p> <p>La mise en place d'un couvert végétal pendant l'interculture possède en effet de nombreux bénéfices possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter le lessivage des nitrates - Fournir des éléments nutritifs) la culture suivante - Produire du fourrage ou des graines, entre deux cultures principales 								
Objectif								
Augmenter le stockage du carbone dans le sol, limiter le lessivage des nitrates vers la nappe, améliorer la fertilité des sols et favoriser la biodiversité du sol.								
Mode opératoire								
<p>Le développement de couverts végétaux lors des intercultures reposera sur 4 principales étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Organiser une animation autour des couverts végétaux (formations, tours de plaine, café-couverts...) 2/ Développer une prestation de service pour l'implantation des couverts hors contexte réglementaire, sur des parcelles mises à disposition de Chartres métropole (256 Ha en 2019) 3/ Mettre en place une aide matérielle pour la réalisation des couverts par les agriculteurs (mise à disposition d'un semoir performant et, si possible, aide à l'embauche pour le semis des couverts) 4/ Capitaliser les retours d'expériences (en lien avec des projets de recherche éventuellement) 								
Conditions de succès								
La mise en place de l'action nécessitera de mobiliser de manière adéquate les réseaux et les agriculteurs du territoire, afin de garantir un ancrage adéquat.								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Direction du cycle de l'eau de Chartres métropole					Agence de l'eau Seine Normandie Région Centre			
Budget					Pérennisation			
€ par an					Court terme : x Moyen terme : Long terme : <input type="checkbox"/> Mis en place à court terme pour une pérennisation sur le long terme			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Agriculteurs					Séquestration carbone, santé, biodiversité			
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
Nombre d'agriculteurs concernés / volet					Quantité de nitrate piégé Quantité de carbone séquestré Quantité d'azote			

D. AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions



Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026



AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

Développer la filière photovoltaïque locale

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air
Contexte et enjeux							
Le développement de la filière photovoltaïque est un axe fort du PCAET de Chartres métropole. En effet, avec un potentiel de 332 GWh, elle est l'énergie renouvelable avec le meilleur potentiel de développement sur le territoire (cf rapport diagnostic sur les EnR).							
Objectif							
Augmenter le nombre de mètres carrés de panneaux photovoltaïque sur l'agglomération et mise en place d'une concertation entre les acteurs du territoire pour développer la filière et les entreprises locales							
Mode opératoire							
Chartres métropole souhaite développer au maximum cette filière en commençant avec son patrimoine. 1/ Engager la collectivité, en partenariat avec Synelva, dans une étude de potentialité sur son patrimoine. Cette étude découlera ensuite sur une étude technique et financière des bâtiments retenus qui constituera la base pour l'installation de ces panneaux. 2/ Mettre en place une instance de concertation avec les acteurs du territoire, afin de développer cette filière à l'échelle de l'agglomération. Cela aura pour objectif d'accompagner les entreprises dans leur qualification et leurs formations et de développer des partenariats avec les acteurs de la construction (exemple : bailleurs) dans le respect des nouvelles réglementations (notamment E+C-), et dans un contexte de développement des filières économiques locales. 3/ Etudier les espaces en friche (bâti non reconvertis) à fort potentiel pouvant accueillir un nombre important de mètres carrés de panneaux photovoltaïques afin de faire de cette filière une ressource importante du territoire, à plus grande échelle et toujours en concertation avec les acteurs.							
Conditions de succès							
Pour être un succès, cette action devra être menée en lien avec les actions autour de la rénovation énergétique, que ce soit sur le patrimoine de Chartres ou pour le secteur résidentiel.							
Initiateur / Facilitateur				Partenaires			
Chartres métropole				Synelva Autres acteurs du territoire			
Budget				Pérénisation			
€€€				Court terme : Moyen terme : Long terme : x			
Public ciblé				Co-bénéfices			
Service bâtiment, acteurs de la filière bâtiment, habitants de Chartres métropole				Image de la collectivité, exemplarité auprès des habitants, limitation facture énergétique, limitation de l'utilisation d'énergies fossiles			
Indicateurs de suivi				Indicateur de résultat			
- Nombre de mètres carrés de panneaux photovoltaïques installés - Nombre d'entreprises qualifiées				Production d'énergie renouvelable sur les bâtiments de Chartres métropole Production photovoltaïque du territoire			

AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

Etudier les possibilités de motorisation des véhicules de transport collectif avec une énergie verte ou plus respectueuse de l'environnement

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	---

Contexte et enjeux

La mise en service d'un réseau de transport public avec une énergie verte, est un enjeu majeur et d'actualité afin d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Objectif

Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bus de l'agglomération et améliorer la qualité de l'air du territoire en utilisant une énergie plus vertueuse pour l'environnement

Mode opératoire

Dans le cadre des études menées sur le projet « Bus à Haut Niveau de Service » afin que le réseau de transport urbain soit plus performant, attractif et plus écologique, une autre étude sera menée en parallèle afin de déterminer la possibilité de motorisation des véhicules de transport collectif avec une énergie verte (biogaz, électricité, hydrogène...). Cette étude aura pour objectif d'analyser la faisabilité du projet et des différentes solutions, le cout induit pour adapter l'aménagement des espaces publics, le cout de fonctionnement et de mesurer son impact sur l'environnement: Gaz à effets de Serre (à la construction et en service) et émissions de polluants atmosphériques. Elle devra aussi prendre en compte les objectifs du BHNS :

- La rapidité et la régularité des bus ;
- L'amplitude horaire du service et la fréquence des passages ;
- Le confort et la modernité des véhicules ;
- L'accessibilité des stations pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- L'information en temps réel des voyageurs sur l'ensemble des lignes.

Conditions de succès

La mise en place d'un tel dispositif nécessitera un portage politique fort. Il gagnera à être associé à des démarches de production d'énergie renouvelable sur le territoire, pour en faire un mode de transport vert (production électrique / méthanisation)

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole transports	Chartres métropole SPL Chartres Aménagement pour le BHNS
Budget	Pérénisation
€€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Habitants et visiteurs de Chartres métropole	Image positive de la collectivité, exemplarité
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Etude réalisée - Solution retenue	- Estimation du gain GES - Estimation du gain sur les polluants atmosphériques



AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

Réaliser une étude du potentiel de la géothermie sur le territoire de l'agglomération et sensibiliser les acteurs au développement de cette filière

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	--

Contexte et enjeux

La géothermie est une énergie renouvelable encore méconnue et peu utilisée, pourtant le BRGM confirme qu'elle a un réel potentiel de développement sur le territoire de l'agglomération.

Objectif

Avoir une meilleure visibilité du potentiel de géothermie sur le territoire, initier de nouveaux projets, aide à la décision par l'information/formation

Mode opératoire

Des outils existent déjà sur le territoire de la Région et de Chartres métropole : Atlas du potentiel géothermique très basse énergie à l'échelle de la région centre, qui apporte des informations sur le potentiel à une maille de 500 x 500 m.

Il s'agira dans cette fiche action de

1/ Faire le point sur l'existant et le cadre réglementaire et de pousser plus loin les études afin d'avoir un maillage plus fin à l'échelle de la parcelle ou du quartier et plus globalement à l'échelle de l'agglomération.

2/ Monter en compétence du territoire et de ses acteurs à ce sujet,

3/ Impulser de nouveaux projets.

4/ Le BRGM pourra aussi être amené à réaliser des sessions de formation/information auprès de public cible et à apporter leur expertise sur des projets identifiés.

Conditions de succès

Une bonne coordination devra être mise en place entre les filières, pour éviter la concurrence avec le réseau de chaleur bois en particulier

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	BRGM
Budget	Pérénisation
€€€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Acteurs du territoire (aménageurs, filière bâtiment) Grand public	Economie locale, réduction de l'utilisation des énergies pétrolières, réduction des GES, résilience du territoire
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Etude réalisée - Nombre de projet(s) à l'étude/en cours/réalisé(s) - Nombre de session(s) de formation/information - Nombre de projet(s) expertisé(s)	Gain énergétique observé



AS4 : Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

Développer la filière de méthanisation sur le territoire



Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	
Contexte et enjeux								
<p>Les projets de méthanisation repondent favorablement à la réduction de consommation d'énergies fossiles. Deux techniques sont possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la substitution du gaz fossile par un gaz issu d'une unité de production de méthanisation - la production de chaleur et d'électricité par cogénération au sein d'une unité de méthanisation <p>Pour développer ces projets, l'état a mis en place des aides qui passent par des tarifs d'achat d'énergie préférentiels</p>								
Objectif								
<p>Pour assurer ces développements, il est nécessaire d'accompagner techniquement et financièrement les projets, d'assurer un développement coordonné, de sécuriser les ressources et de vérifier la pertinence de ces projets sur le territoire de l'agglomération.</p>								
Mode opératoire								
<p>Synelva, référent énergétique du territoire de l'agglomération, peut être le facilitateur de ces projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement technique: choix technique, connaissance du marché, des fournisseurs et des solutions - accompagnement administratif: création de société, élaboration des dossiers Dreal, Ademe - accompagnement financier: participation capitalistique - analyse de la pertinence: localisation du projet, analyse des ressources - étude de raccordement: insertion des projets dans les réseaux de gaz, de chaleur et d'électricité pour l'injection de l'énergie produite <p>Chartres métropole, veillera et participera dans la mesure du possible au développement de cette filière sur le territoire en partenariat avec tous les acteurs du territoire. D'autre part, Chartres métropole Traitement et Valorisation étudiera de son côté l'opportunité de méthaniser les boues de STEP, en partenariat avec Chartres métropole Assainissement.</p>								
Conditions de succès								
Bonne coordination de l'ensemble des acteurs: Développeurs, Etat, Agglomération, Exploitants de réseau gaz								
Initiateur / Facilitateur					Partenaires			
Synelva - Chartres métropole					GRDF CMTV - Chartres métropole Assainissement			
Budget					Pérénisation			
supérieur à 1M€					Court terme : Moyen terme : jusqu'à 5 ans Long terme :			
Public ciblé					Co-bénéfices			
Développeurs: agriculteurs, chambre d'agriculture, coopératives agricoles								
Indicateurs de suivi					Indicateur de résultat			
Nombre de projet sur le territoire					Nombre de projets en construction/exploitation sur le territoire			

E. AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions

		Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026						
AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques								
Mener une réflexion stratégique sur les mobilités économiques								
Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
Contexte et enjeux								
<p>Alors que de nombreuses solutions ont été ou vont être apportées en terme de développement des mobilités actives (maison du vélo, pistes cyclables, plan vert...), de renforcement du transport urbain (BHNS en étude), d'intermodalité (pôle gare), aucune réflexion d'ensemble n'a été menée sur le territoire en terme de mobilité économique bien qu'elle soit devenue au fil des années un enjeu territorial majeur.</p>								
Objectif								
<p>Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur plan de mobilité afin d'en multiplier leur nombre, et permettre aux entreprises des alternatives à la voiture individuelle en développant les mobilités actives, le covoiturage, les connexions inter et intra-zones.</p>								
Mode opératoire								
<p>Il est proposé de mener une réflexion stratégique globale sur la mobilité liée aux zones d'activités économiques afin de renforcer les services apportés aux entreprises et aux salariés :</p> <p>1/ Faciliter les déplacements domicile travail mais aussi les déplacements à l'intérieur des zones pour les échanges entre entreprises et l'accès aux pôles de services</p> <p>2/ Développer la connexion avec le BHNS, le pôle gare, les pistes cyclables...</p> <p>3/ Intervenir dans les projets de ZAC et d'implantation d'entreprises pour poser la problématique des déplacements le plus en amont possible.</p> <p>4/ Faciliter le développement de projets économiques sur des îlots en ville proche des axes de déplacements</p> <p>Un apprenti sera recruté afin d'assurer le suivi des plans de mobilité des entreprises, traiter le dossier en transversalité, mener un travail exploratoire de veille nationale et européenne autour des solutions et innovations développées dans les zones d'activités et de manière générale sur la thématique de la mobilité économique, faire le point sur les attentes des entreprises, des salariés et des associations de zones etc....</p> <p>Une zone test sera choisie pour travailler ce sujet avec les entreprises et acteurs de la zone et ainsi mettre en place quelques actions nouvelles et en mesurer l'impact. Les rencontres annuelles « Economie et territoire », évènement mis en place suite au schéma d'accueil des entreprises et qui permet un échange entre les entreprises et la collectivité sur des sujets à enjeu, pourraient être dédiées au sujet de la MOBILITE.</p>								
Conditions de succès								
<p>Le succès de cette action dépendra de la volonté des entreprises à s'inscrire dans la démarche</p>								
Initiateur / Facilitateur			Partenaires					
Chartres métropole			<ul style="list-style-type: none"> - Val horizon - Geode - Entreprises, salariés etc... 					
Budget			Pérénisation					
€€			Court terme : Moyen terme : x Long terme :					
Public ciblé			Co-bénéfices					
Entreprises des ZAC			Réduction des GES, économie locale, bien être des entreprises, santé					
Indicateurs de suivi			Indicateur de résultat					
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de mobilités réalisés - Nombre de manifestation de sensibilisation - Zone test 			Réduction de la part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail					



AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques

Poursuivre l'opération de labélisation « Eco-Défis des commerçants & artisans »

Typologie de l'action	Nouvelle action		Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	--	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

L'opération a été initiée en 2013 par la CMA28 en Eure-et-Loir
- 7 territoires engagés en Eure-et-Loir, dont Chartres Métropole depuis 2015
- 220 entreprises ont été labélisées en Eure-et-Loir

Objectif

Accompagner et valoriser les artisans - commerçants pour leurs bonnes pratiques environnementales et territoriales

Mode opératoire

Déployer localement le label national « Eco-Défis des artisans & commerçants » par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 28 (CMA 28) afin d'accompagner et de valoriser les artisans - commerçants dans leur engagement environnemental et territorial.
Il s'agit d'un label national porté par les CMA et déployé en partenariat avec les collectivités locales pour s'adapter aux enjeux territoriaux.
Déroulé d'une cession de labélisation :
o Appel à manifestation d'intérêt ciblé selon priorités locales: Courrier & mail + Prospection terrain complémentaire
o Pour les engagés « Eco-Défis » :
1/ Elaborer un diagnostic sur site avec un conseiller CMA28 : Gestion et prévention des déchets, Energie, Produits, Eau, Locaux, Transports, Emballages, Biodiversité, ...> Identification des bonnes pratiques et des axes d'amélioration : « Eco-Défis » à relever par le professionnel
2/ Etre accompagné par la CMA28 dans l'amélioration des pratiques & Collecte des preuves de l'amélioration des pratiques
3/ Passer devant le comité de labélisation avec grille d'évaluation & Remise des diplômes et kit de communication aux labélisés

Conditions de succès

L'action pourra s'appuyer sur les retours d'expérience d'autres territoire ayant déjà mis en place ce label

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 28	Chartres Métropole Autres acteurs locaux selon la thématique
Budget	Pérénisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Artisans et commerçants de Chartres métropole	Economie locale, réduction de la facture énergétique des artisans-commerçants
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'entreprises rencontrées - Nombre d'entreprises accompagnées - Nombres d'entreprises labélisées	



AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques

Mise en place d'une stratégie environnementale « Circular for zero »

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation		Qualité de l'air	
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	--	------------------	--

Contexte et enjeux

Dans le cadre de leur nouvelle stratégie environnementale, le groupe NOVONORDISK a annoncé de fortes ambitions, notamment en termes de consommations énergétiques, de bilan carbone et d'émissions de gaz à effet de serre, afin d'arriver au « zéro impact environnementale » dans les dix prochaines années.

Objectif

Réduire les émissions de CO2 sur le site de production NOVONORDISK Chartres, optimiser les consommations énergétiques, éliminer l'utilisation d'énergie fossile d'ici 2030 et réduire, réutiliser et recycler nos déchets

Mode opératoire

Des premières actions ont été identifiées pour le site de Chartres :

Energie :

- CO2 neutre pour l'énergie utilisée :

1/ Construire une chaufferie biomasse directement sur le site

2/ Choisir un fournisseur de biogaz

3/ Choisir un fournisseur d'électricité verte

4/ Optimiser les consommations énergétiques

-> Niveau certifiable du LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour le projet d'extension Flextouch® (nouveau stylo injectable qui sera assemblé sur le site de Chartres)

Déchets :

1/ Réduire de 50% des rejets de production d'ici 2030

2/ Faire des déchets de l'entreprise, des nouvelles ressources pour d'autres entreprises dans le cadre du développement d'une économie circulaire.

3/ Atteindre le 0 déchets en enfouissement.

4/ Supprimer les consommables en plastique à usage unique en 2020 (hors processus de production pharmaceutique)

Conditions de succès

L'action pourra faire l'objet de retours d'expérience auprès d'autres entreprises locales pour multiplier les initiatives

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Entreprise NOVONORDISK SAS	ADEME Chartres métropole
Budget	Pérenisation
€€€€€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Entreprise NOVONORDISK SAS	Economie locale
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Atteinte du niveau LEED pour le projet Flextouch@,	- pourcentage de réduction d'utilisation d'énergie fossile et suivi des consommations énergétiques, - Suivi des rejets de production

AS5 : Mobiliser les forces du territoire et accompagner les partenaires socio-économiques

Promouvoir un aménagement responsable : projet Agriquartier OLIS par le groupe SCAEL

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Le groupe Société Coopérative Agricole d'Eure-et-Loir (SCAEL) a engagé une réflexion de reconversion sur son site de Malbrosses situé rue de Beauce à Lucé (28110).

Objectif

Reconvertir des friches (silos et bâtiments agricoles) en milieu urbain pour créer un agri-quartier.

Mode opératoire

Ce projet vise la reconversion et le développement d'un espace de 8 hectares, aujourd'hui composé d'installations et de stockages céréaliers. Son objectif est de faire cohabiter des fermes urbaines, des éco-quartiers avec des activités à la fois économiques, écologiques et responsables : l'Agriquartier d'OLIS (SILO à l'envers).

L'Agriquartier OLIS a été dessiné comme un ensemble vivant jouant un rôle d'acteur dans les connexions entre les différents programmes du site. Un écosystème favorable à la créativité et la rencontre, où convergent des dynamiques de développement social et culturel.

Conditions de succès

L'action devra faire le lien avec le plan de végétalisation global (action 6.3)

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
GROUPE SCAEL (M. Arnaud GRYPONPREZ)	- Collectivités Territoriales - ADEME - Pourparlers en cours avec d'autres acteurs territoriaux
Budget	Pérénisation
€€€€€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Habitants de l'éco-quartier	Stockage carbone, lutte contre les îlots de chaleur urbains
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre de logements (200 à 250) - Volumes Agriculture hors-sol (Aquaponie adossée à une production végétale dont champignons) - Développement de l'activité tertiaire privilégiant les produits du terroir et la production du site.	

F. AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

1. Cadrage stratégique et cohérence des actions



2. Fiches actions



Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Etudier la mise en place d'une trame noire (corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes).

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air
-----------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------

Contexte et enjeux

Cette action consistera à réaliser une étude de diagnostic des impacts sur la biodiversité nocturne et préconiser des mesures à mettre en œuvre pour favoriser la Trame noire.

Objectif

Limiter la fragmentation et la dégradation des habitats de la biodiversité nocturne due à l'éclairage urbain en recréant ou favorisant des réservoirs et des corridors écologiques pour ces espèces.

Mode opératoire

Plusieurs sous-actions sont proposées :

- 1/ Réaliser un état des lieux des types d'éclairage présents sur l'agglo, et mesure du niveau de pollution lumineuse du territoire.
- 2/ Réaliser une étude de distribution spatiales des Chauves-souris et des espèces présentes sur les territoires de chasse. Toutefois, plusieurs espèces peuvent être ajoutés à l'étude notamment : les insectes (capacité de dispersion de la flore par la pollinisation des papillons nocturnes) et les amphibiens.
- 3/ Restituer l'étude qui engagera une concertation avec les communes pour la mise en place des mesures préconisées en fonction du contexte (extinctions, plages horaires, changements d'ampoules ou de type de lampadaires, baisses d'intensités ...). Un volet communication auprès de la population sera à mettre en place également.

Conditions de succès

La volonté des communes de s'inscrire dans la démarche sera essentielle pour le succès de cette action.

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Direction du cycle de l'eau de Chartres métropole	Associations et direction rivière et plan vert de Chartres métropole
Budget	Pérénnisation
€	Court terme : Moyen terme : x Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Communes et habitants de Chartres métropole	Réduction de la consommation et de la facture énergétique des communes
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre de communes ayant pris des mesures pour favoriser la Trame noire et détail des mesures - Nombre et détail des actions de sensibilisation	- Niveau de pollution lumineuse sur le territoire - Bio-indicateur : Etat des populations chauves –souris - Réduction de la consommation énergétique pour l'éclairage public - Réduction de la facture énergétique pour l'éclairage public



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Sensibiliser les professionnels et plus généralement le public à l'urbanisme favorable à la santé

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Alors que le changement climatique signe l'apparition de nouvelles problématiques (développement de maladies, création d'îlots de chaleur urbain, augmentation de la pollution...), l'urbanisme et plus globalement, l'aménagement du territoire, constitue une des causes qui favorise leur développement.

Objectif

Promouvoir la santé et le cadre de vie des habitants de Chartres métropole par le biais de 3 outils.

Mode opératoire

Il s'agira au travers de cette action de sensibiliser les professionnels, les élus et plus généralement l'ensemble du public sur l'intérêt à développer un urbanisme favorable à la santé dans les opérations d'aménagement. A cette fin il est envisagé de s'appuyer sur 3 types d'outils de communication et de sensibilisation complémentaires :

- 1/ Document de type plaquette (texte et illustrations) : réalisation de deux types de plaquette : une destinée pour les professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études, aménageurs, maîtres d'ouvrage, élus, entreprises...), et une autre plaquette destinée aux habitants (carnet de santé de l'habitat)
- 2/ Exposition : tout public
- 3/ Conférence : tout public

Le diagnostic local de santé a notamment fait émerger que les professionnels, élus et habitants, sont satisfaits de la qualité de vie que leur offre l'agglomération chartraine. Le cadre de vie est jugé globalement agréable mais les acteurs rencontrés sont aussi conscients des différentes insuffisances de celui-ci et souhaitent travailler les points susceptibles d'être améliorés en matière d'environnement (qualité de l'habitat, de l'air, de l'eau, développement des mobilités actives...).

Conditions de succès

Communication large dans toutes les communes

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole CAUE	Eure-et-Loir Nature
Budget	Pérenisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études, aménageurs, maîtres d'ouvrage, élus, entreprises...) Grand public	Economie locale, attractivité du territoire, amélioration de la qualité de l'air, santé
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Plaquette : nombre d'exemplaires distribués - Exposition : nombre de visiteurs, nombre de contributions sur le registre de l'exposition - Conférence : nombre de participants	



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Mettre en place un plan de végétalisation globale pour les zones d'habitation (IBC, bandes fleuries, gestion durable, initiatives citoyennes...)

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Face aux enjeux de changement climatique, de pollution de l'air et des eaux et face à la perte de biodiversité, la collectivité souhaite s'engager tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Objectif

Créer et maintenir des îlots de fraîcheur, augmenter le stockage du carbone et sensibiliser à la biodiversité et à la protection de l'environnement tout en améliorant le cadre de vie

Mode opératoire

Il s'agira de :

- 1/ Mener une étude de localisation d'espaces sur le territoire de l'agglomération, qui pourraient recevoir des micro-forêt, des prairies, des bandes enherbées fleuries (espaces à convertir en espace naturel, zones à dés-imperméabiliser, parking de supermarchés...),
- 2/ Recréer des prairies permanentes de fauche et de pâturages en vallée de l'Eure,
- 3/ Encourager les communes, les entreprises et les habitants à la plantation d'arbres et d'essences locales et adaptées aux contraintes pédo-climatiques,
- 4/ Anticiper sur le changement climatique dans le choix des espèces,
- 5/ Systématiser l'utilisation de végétaux labellisés « Végétal local »,
- 6/ Créer des vergers pédagogiques de proximité,
- 7/ Accompagner l'initiative citoyenne pour la plantation d'un patrimoine arboré d'intérêt commun.

Conditions de succès

Cette action nécessitera l'adhésion d'un maximum de parties prenantes pour être effectif

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Direction du cycle de l'eau de Chartres métropole	Communes Entreprises Citoyens, associations locales Direction rivière et plan vert de Chartres métropole
Budget	Pérenisation
€	Court terme : Moyen terme : Long terme : x
Public ciblé	Co-bénéfices
Communes, habitants, propriétaires de foncier	Stockage carbone, lutte contre les îlots de chaleur urbains
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'arbres plantés à l'année - Surface en prairie permanente - Surface dés-imperméabilisée - Pourcentage d'utilisation de végétaux labellisés « Végétal local » utilisé dans les projets.	



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Sensibiliser le public à la protection de l'environnement et aux enjeux climatiques

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Dans le cadre du Programme national « Une planète pour tous », Chartres métropole souhaite sensibiliser sa population aux enjeux environnementaux tels que la qualité de l'air et l'adaptation aux changements climatiques

Objectif

Insuffler une nouvelle culture de l'énergie et plus généralement de l'environnement en touchant les habitants de tout âge et tout horizon

Mode opératoire

Il s'agira de :

- 1/ Intégrer ces enjeux dans 2 écoles de l'agglomération (Collèges : Notre Dame Chartres et Edouard Herriot Lucé) notamment au travers du film et des livres de Gaël Dérive ainsi que de la plateforme pédagogique.
- 2/ Sensibiliser les agents de la collectivité ainsi que, plus généralement, la population au travers de conférence-débat et de distribution des livres de Gaël Dérive
- 3/ Valoriser les actions de transition verte de la collectivité notamment au travers de la « carte des territoires »

Conditions de succès

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	- Une planète pour tous - Collège Notre Dame, Chartres - Collège Edouard Herriot, Lucé
Budget	Pérénisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Elevés, habitants et agents de Chartres métropole	Lutte contre le réchauffement climatique, amélioration de la qualité de l'air, réduction des GES
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre d'actions de sensibilisation mises en place - Nombre de personnes ayant assisté à la conférence	



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Organiser les Journées du Développement Durable sur l'agglomération

Typologie de l'action	Nouvelle action		Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	--	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Les Journées du Développement Durable sont organisées chaque année sur l'agglomération chartreuse dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. En effet, il est important pour la collectivité de fédérer la population autour des enjeux environnementaux et plus particulièrement autour des enjeux de sauvegarde et de préservation des ressources du territoire.

Objectif

Sensibiliser la population à la protection de l'environnement et au Développement Durable au travers d'événements et d'animations gratuits et tout public

Mode opératoire

Chaque édition est l'occasion d'aborder un thème afin de sensibiliser la population sur les différentes problématiques de l'environnement : l'énergie, l'eau, le climat, la préservation des espèces et des ressources... Ce thème est décliné au travers de différentes animations programmées tout au long de la semaine dans les communes volontaires. De plus, une journée phare est aussi organisée avec l'installation, pour l'occasion, d'un village du développement durable où de nombreuses animations sont proposées par la collectivité et ses partenaires. Le programme est entièrement gratuit pour tous.

Cet évènement se veut familial et convivial, afin de mobiliser le maximum de personnes autour de ces enjeux.

Conditions de succès

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Chartres métropole	Acteurs du territoire : entreprises, associations, collectivités...
Budget	Pérénisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Grand public	Santé, bien-être des habitants, biodiversité
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Nombre de personnes participantes/édition - Nombres d'animations organisées - Thèmes abordés - Nombre de partenaires	



AS6 : Aménager le territoire dans la logique d'une résilience aux changements climatiques et visant l'amélioration de la qualité de l'air

Mettre en place l'action Objectif Climat 2030 par l'association Eure-et-Loir Nature

Typologie de l'action	Nouvelle action	✓	Atténuation	✓	Adaptation	✓	Qualité de l'air	✓
------------------------------	-----------------	---	-------------	---	------------	---	------------------	---

Contexte et enjeux

Le projet « Objectif Climat 2030 » est un accompagnement des collectivités volontaires sur deux ans afin de mettre en places des actions concrètes sur le territoire en ce qui concerne la protection de l'environnement et notamment la préservation de la ressource en eau.

Objectif

Accompagner les collectivités dans la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques

Mode opératoire

- 1/ Réaliser un état des lieux de la vulnérabilité du territoire
- 2/ Elaboration d'un plan d'actions visant à préserver la ressource en eau et réduire la vulnérabilité du territoire face aux conséquences du changement climatique. Les actions seront fondées sur la nature et porteront principalement sur deux axes : la désimperméabilisation des sols et les économies d'eau.
- 3/ Signer une charte d'engagement de mise en œuvre du plan d'actions
- 4/ Sensibiliser de la population (tout au long des deux ans)
- 5/ Mettre en œuvre du plan d'actions.

L'état des lieux et le plan d'actions seront réalisés de façon concertée avec l'ensemble de la population : élus, agents techniques, acteurs du territoire (agriculteurs, commerçants, etc.), habitants, scolaires.

Conditions de succès

Volonté des communes d'adhérer au projet

Initiateur / Facilitateur	Partenaires
Eure-et-Loir Nature	Communes Chartres métropole
Budget	Pérenisation
€	Court terme : x Moyen terme : Long terme :
Public ciblé	Co-bénéfices
Grand public	Protection de la biodiversité, préservation des ressources, lutte contre la pollution
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat
- Vulnérabilité du territoire - Chartes d'engagement : nombre de communes volontaires - Actions mises en place - Entretiens avec les acteurs du territoire : nombre d'entretiens réalisés - Réunions publiques de concertation : nombre de personnes présentes	

Annexe : Outil de suivi

Un outil de suivi du plan d'actions a été produit pour permettre à la personne en charge du PCAET de piloter l'ensemble des actions, et de suivre les indicateurs de mise en place des actions et d'impact de celle-ci de façon centralisée, et permettre de tenir informé les services et les élus de Chartres métropole sur l'avancée du PCAET.

Cet outil comporte une partie permettant de faire de la prévision sur le déploiement des actions, et d'autre part sur leur suivi une fois celles-ci lancées. Toutes les fiches actions y sont également compilées, ainsi que les objectifs structurants pour chaque axe.

Quelques captures d'écran de cet outil sont présentées ci-dessous.

Tableau de bord du plan d'actions 2020-2025 du PCAET de Chartres métropole

Axes stratégique	N°	Action	Coût d'investissement	Indicateurs retenus		Planning de déploiement							Temps humain nécessaire			
				indicateurs de suivi	indicateurs de résultat	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	ETP	jours/an		
Axe stratégique N°1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	1.1	Déployer une campagne d'informations portant sur la transition énergétique et écologique	III	- Nombre de clichés de la thermographie distribués - Nombre de ballades thermographiques	- Nombre de familles ayant participé aux défis - Nombre de logements rénovés											
	1.2	Animer et suivre la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de Chartres métropole (Chartres RENOV HABITAT)	III	- Nombre de contacts - Nombre de groupements d'artisans - Coût des travaux	- Nombre de chantiers (différencier la rénovation globale) - Gain énergétique des logements rénovés										0	
	1.3	Réaliser un programme de rénovation du patrimoine de Chartres métropole	III	- Nombre d'audits réalisés - Nombre de bâtiments rénovés ou de travaux réalisés	- Gain énergétique observé sur les bâtiments rénovés											0
	1.4	Sensibiliser à l'économie circulaire dans la filière bâtiment : production de granulats de construction à partir de bétons de démolition	I	- Nombre de personnes formées - Nombre de formations												0
	1.5	Utiliser des granulats recyclés au niveau des chantiers de construction/rénovation du territoire	III	- Nombre de chantiers utilisant des Granulats Recyclés sur le territoire - Tonnes de Granulats Recyclés	Estimation des GES évités											0
Axe stratégique N°2 Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé	2.1	Déployer un programme de sensibilisation, d'éducation et de communication sur les mobilités actives et partagées	I	- Nombre d'écoles et d'enfants sensibilisés - Nombre d'actions mises en place											0	
	2.2	Réaliser un Plan de Déplacement (Inter) Administration à l'échelle de la collectivité (et d'autres administrations)	II	- Nombre d'utilisations des vélos de service - Nombre de personnes ayant souscrit à l'abonnement vélo											0	
	2.3	Créer une gouvernance sur les enjeux de mise en cohérence et de développement des itinéraires cyclables	I	- Nombre/longueur des itinéraires cyclables (reliés) - Nombre de projet(s) en étude/en	Part modale du vélo										0	
	2.4	Créer une plateforme multimodale sur le pôle gare	III	- Nombre d'abonnements de train en gare de Chartres - Fréquentation des abris-vélos et du parking	Part modal vélo Part modale transports en commun										0	
	2.5	Mettre en place de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)	III	- Amplitude horaire - Nombre de bus - Fréquence en heure de pointe et heures creuses	Part modale transports en commun										0	
	2.6	Proposer des prestations de logistiques et de services écoresponsables pour les professionnels de l'agglomération chartreuse	I	- Quantité de marchandises livrées en Vélo-Cargo - Nombre de commerçants faisant appel au	- Estimation quantité de CO2 évitée - Tonnes de déchets compostés-valorisés-récupérés										0	
Axe stratégique N°3 Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement	3.1	Créer un PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL sur Chartres métropole	III	Nombre de participants aux réunions de travail pour élaborer le projet Nombre de partenaires du projet	Part des produits locaux servis en restauration collective Nombre Exploitations impliquées dans les										0	
	3.2	Accompagner le développement des filières agricoles en circuit court à bas impacts sur l'environnement	I par an	Nombre de cultures/filières retenues	Surfaces obtenues en cultures à bas niveau d'intrants Tonnage de Produits commercialisés										0	
	3.3	Coconstruire des formations valorisant la biodiversité au service de l'aménagement, de la productivité du système d'exploitation	II	Nombre de professeurs et d'apprenants impliqués dans l'action Document de suivi spatio-temporel de l'action.	Nombre et qualité d'infrastructures implantées										0	
	3.4	Promouvoir l'agroforesterie sur le territoire de l'agglomération	I par an	Nombre d'agriculteurs formés/concernés	Surface convertie à l'agroforesterie										0	
	3.5	Optimiser la gestion des intercultures par les couverts végétaux	I par an	Nombre d'agriculteurs concernés / volet	Quantité de nitrate piégé Quantité de carbone séquestré Quantité d'azote										0	
Axe stratégique N°4 Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés	4.1	Développer la filière photovoltaïque locale	III	- Nombre de mètres carrés de panneaux photovoltaïques installés - Nombre d'entreprises qualifiées	Production d'énergie renouvelable sur les bâtiments de Chartres métropole Production photovoltaïque du territoire										0	
	4.2	Etudier les possibilités de motorisation des véhicules de transport collectif avec une énergie verte ou plus respectueuse de l'environnement	II	- Etude réalisée - Solution retenue	- Estimation du gain GES - Estimation du gain sur les polluants atmosphériques										0	
	4.3	Réaliser une étude du potentiel de la géothermie sur le territoire de l'agglomération et sensibiliser les acteurs au développement de cette filière	III	- Etude réalisée - Nombre de projet(s) à l'étude/en cours/réalisés	Gain énergétique observé										0	
Axe N°5 Mobiliser les forces du territoire et	5.1	Mener une réflexion stratégique sur les mobilités économiques	II	- Nombre de plans de mobilités réalisés - Nombre de manifestation de sensibilisation - Zone test	Réduction de la part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail										0	
	5.2	Poursuivre l'opération de labélisation « Eco-Défis des commerçants & artisans »	I	- Nombre d'entreprises rencontrées - Nombre d'entreprises accompagnées - Nombre d'entreprises labélisées											0	

